

# Les Cahiers de Bischheim

## Agenda 21 La vie dans ma ville



- **Dossier Services Municipaux**
- **Développement durable : Agenda 21**
- **Concert événement**
- **Infos associations**



## Le Maire et les adjoints

### **André Klein-Mosser**

**Maire – 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général**

Pour rendez-vous 03 88 20 83 52  
a.klein-mosser@ville-bischheim.fr

### **Jean-Louis Hoerlé**

**1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**

**Relations publiques, Sports, Sécurité**

Pour rendez-vous 03 88 20 83 69  
jl.hoerle@ville-bischheim.fr

### **Patrick KOCH**

**2<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**Aménagement urbain, Environnement**

p.koch@ville-bischheim.fr

### **Nelly KRAEMER**

**3<sup>e</sup> Adjointe au Maire**

**Culture, Communication**

n.kraemer@ville-bischheim.fr

### **Jean-Claude KIEFFER**

**4<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**Pôle Jeunesse**

jc.kieffer@ville-bischheim.fr

### **Bernadette BASTIAN**

**5<sup>e</sup> Adjointe au Maire**

**Cohésion sociale**

b.bastian@ville-bischheim.fr

### **Hubert DRENSS**

**6<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**Finances, Développement économique,**

**Politique du logement**

h.drenss@ville-bischheim.fr

### **Bernadette GILLOT**

**7<sup>e</sup> Adjointe au Maire**

**Vie scolaire et éducative, Affaires**

**démographiques**

b.gillot@ville-bischheim.fr

### **Fabien WEISS**

**8<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**Urbanisme, Développement durable, Politique**

**de la Ville**

f.weiss@ville-bischheim.fr



## Les services municipaux

Direction générale des services	03 88 20 83 52
Affaires démographiques	03 88 20 83 83
Police municipale	03 88 19 94 79
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	03 88 20 83 91
Sport Animation Culture	03 88 20 83 69
Education	03 88 20 83 81
Enfance Jeunesse	03 88 20 83 77
Urbanisme - Développement économique	03 88 20 83 64
Services Techniques	03 88 20 83 61
Point Info Culture	03 88 33 36 68
Bibliothèque	03 88 81 49 47
Communication	03 88 20 83 73
I.lamard@ville-bischheim.fr	

## Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

**03 88 20 83 83**

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

**www.ville-bischheim.fr**

## Les Cahiers de Bischheim

Directrice de la publication | Nelly Kraemer

Direction communication | Danielle Vispi

Rédaction, photos, maquette | Laurence Lamard

Rédaction, photos | Ville de Bischheim et associations  
(sauf mentions contraires)

Régie publicitaire municipale

Mairie de Bischheim | Service communication

Reproduction interdite

Imprimerie SICOP 67800 BISCHHEIM

Mise en page : Valérie Ernst

Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Dépôt légal | Mai 2010

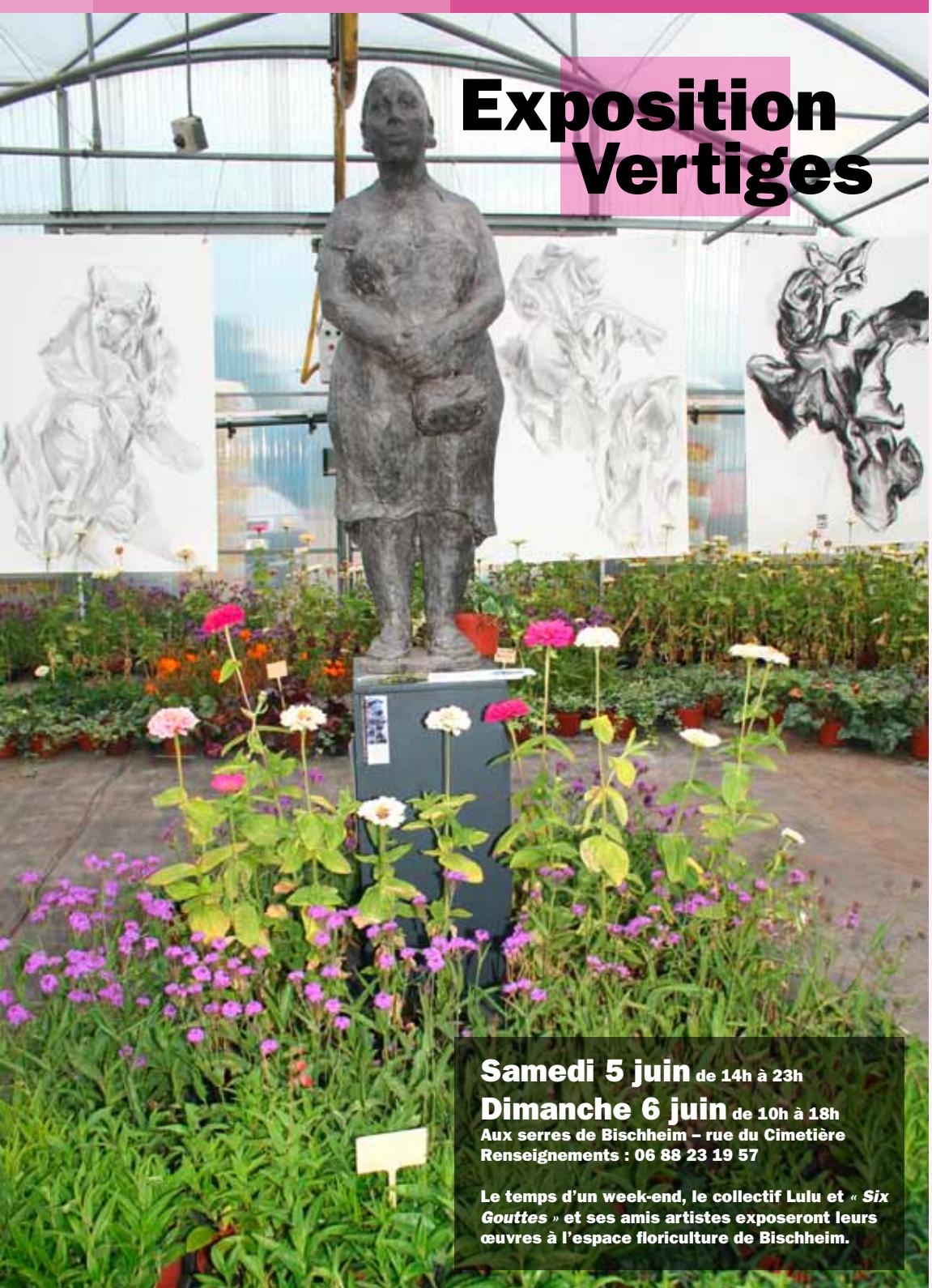
ISSN : 0767-8541

Contact | I.lamard@ville-bischheim.fr



Pour plus d'infos : [www.pefc.org](http://www.pefc.org)



**Infos municipales**

- 6-7 | Conseil municipal : les principaux points en bref
- 8-9 | Recensement 2006 à Bischheim
- 10-11 | Dossier : Direction des Affaires Démographiques
- 12-14 | Développement durable: Agenda 21
- 15 | PLU : La densité
- 16-17 | Plan canicule - Inscription
- 18 | La Garantie des Risques Locatifs CUS
- 19 | Agence Départementale de l'Information pour le Logement
- 20 | Travaux d'été
- 21 | Brèves
- 22 | Tribune d'expression libre

**En ville**

- 23 | Taille des arbres fruitiers – Nettoyage Ballastière
- 24 | Animations
- 25 | Séjour à Fréconrupt

**Culture**

- 26 | Cour des Boecklin : expositions
- 27 | Salle du Cercle : concert événement
- 28 | Concert de l'Harmonie: Rencontre avec Alexandre Jung
- 29 | Fête de la Musique – Portes ouvertes école de danse
- 30-31 | Histoire : Eglise Saint Laurent

**Seniors**

- 32 | Résidence Charles Huck – conférence – rencontre intergénérationnelle

**A l'école**

- 33 | Exposition et animations : Mémoire de Bischheim

**Enfance Jeunesse**

- 34 | Vacances estivales – Paroles de Jeunes
- 35 | « Sport ton corps » - Les rendez-vous arts & compagnie

**Commerce et Economie**

- 36 | Ouverture Bar - PMU – Installation infirmière libérale
- 37 | Salon de coiffure Luis Kraemer – Parquet et revêtement de sol

**Infos Associations**

- 38 | Concentration de speed skating
- 39 | Les 100 ans de la Liberté
- 40 | Black Star - Infos
- 40-41 | Repères
- 42 | Etat civil
- 43 | Calendrier

ets MEYER

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

18, rue Saint-Laurent  
67800 BISCHHEIM  
Téléphone 03 88 83 17 39  
Télécopie 03 88 83 90 23  
courriel : etsmeyer@orange.fr

**Brasserie  
à l'Aigle d'Or**

Propriétaire : M. et M<sup>me</sup> NEIVA

**Salle de Réunion  
sur réservation**

Ouvert tous les jours de 6 h à 21 h  
sauf dimanche après-midi

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31



À chaque pas,  
ma bancassurance  
est là !

SANTÉ



Remboursé  
avant d'être  
débité\*

Pour avancer sereinement dans la vie, il est important que votre assurance soit à vos côtés au jour le jour.

Avec l'Assurance Santé du Crédit Mutuel, vous profitez de la Carte Avance Santé pour régler votre médecin, pharmacien, dentiste, opticien... sans avancer d'argent !

Simple et pratique, elle prend soin de vous et de votre budget.

Avec le Crédit Mutuel, à chaque pas, votre bancassurance est là.

\* avec la carte CB Avance Santé dans la limite de 30 jours. Cette offre est soumise à conditions dont le détail pourra vous être précisée par votre conseiller Crédit Mutuel. N° ORIAS 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe. ACM IARD S.A. – S.A. au capital de 142 300 000 euros 352 406 748 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le code des assurances.

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

**Crédit Mutuel Bischheim**

62, Route de Bischwiller – BP 75 – 67802 BISCHHEIM  
Tél. : 0 820 820 510 (0,12 € TTC/min) – Fax : 03 88 81 01 69  
Courriel : 01011@cmcee.creditmutuel.fr

### INSTALLATIONS SANITAIRES **GALLEGOSANITAIRE** SARL



Dépannage Plomberie  
Chauffage • Canalisation

Débouchage de conduites  
Nettoyage Haute Pression

B.P. 90041 - 67801 BISCHHEIM CEDEX  
27, route de La Wantzenau • 67800 HOENHEIM  
Tél. 03 88 81 13 87 • Fax 03 88 81 23 60

Site internet : [www.gallego-sanitaire.com](http://www.gallego-sanitaire.com) • E-mail : [info@gallego-sanitaire.com](mailto:info@gallego-sanitaire.com)



**ALIMENTATION - TRAITEUR**

11, rue du Général Leclerc  
67800 Bischheim - Tél. 03 88 83 39 70

**DÉTAIL - DEMI-GROS**  
Traiteur - Plats à emporter  
Pâtes fraîches fait maison  
Spécialités italiennes,  
portugaises, espagnoles

Fermé le lundi



28, rue du Général Leclerc  
**67800 BISCHHEIM**  
Tél. 03 88 62 24 89

**CHAUFFAGE  
INSTALLATIONS  
SANITAIRES**



**S.R.I.**  
**SCHMITT**

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
SERVICE ENTRETIEN  
REGULATION CHAUFFAGE  
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM  
**Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84**  
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65

**pointS**  
TENUE DE ROUTE • LE SPÉCIALISTE

**PNEUS METZGER**

60 années d'expérience

- |                |                 |
|----------------|-----------------|
| ● pneumatiques | ● amortisseurs  |
| ● équilibrage  | ● vidange       |
| ● géométrie    | ● échappement   |
| ● freins       | ● climatisation |

34 rue Faubourg-de-Pierre  
67000 STRASBOURG

**Tél. 03 88 32 39 20**

67 rue de la République - 67800 HOENHEIM  
**Tél. 03 88 33 21 96**





André KLEIN-MOSSER

Maire de Bischheim

1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général

## Construisons ensemble le développement durable...

Chaque citoyen est préoccupé de son avenir ou au moins de celui de ses enfants. Aussi devons-nous être attentifs à l'évolution de notre société et de notre environnement. Ce souci majeur doit s'inscrire dans une politique municipale qui veut aller de l'avant. Nous voyons bien aujourd'hui que la nature garde ses droits, que la qualité de l'air et de l'eau est primordiale pour une vie, que l'aspect social est indissociable de l'aspect économique, que notre évolution doit être d'harmonie et de cohérence.

L'engagement dans une démarche d'Agenda 21 démontre la volonté de l'équipe municipale de s'investir dans un développement durable du territoire communal, solidaire avec les territoires voisins. Cette démarche ne pourra réussir sans l'implication et l'engagement de l'ensemble des acteurs bischheimois. Elus, habitants, employés municipaux, enseignants, commerçants, entrepreneurs, acteurs sociaux, partenaires de la Ville, usagers : chacun peut contribuer à l'élaboration de l'Agenda 21.

Cette contribution va de l'initiative individuelle, en adoptant des attitudes éco-citoyennes, en tant que parent, enseignant, consommateur, décideur... à l'action collective, en contribuant à la vie associative, en participant à la vie de la cité. Le développement durable se construit ensemble, en concertation, quotidiennement, sur le long terme.

**Dans ce contexte, permettez-moi de vous faire part de ma grande déception quant au vote « contre » de l'opposition municipale sur deux grands projets de notre ville. La réhabilitation de la salle des Fêtes du Cheval Blanc : un projet structurant pour l'animation, le fonctionnement de nos structures associatives et notre culture. Et celui de l'extension de la Voûte Etoilée : une nécessité dans le cadre du vieillissement de notre population.** A chacun sa responsabilité, il y a des virages à prendre qu'il ne faut pas manquer. De même notre opposition se déchire quant à un autre projet : la réhabilitation de l'église protestante, symbole de patrimoine et d'identité.

Pour nous, une ville se construit avec sa mémoire, ses atouts, ses femmes et ses hommes qui croient en l'avenir et à la fierté de notre cité.

Certes, il faut avoir un courage politique, il faut dépoussiérer nos mentalités, il faut bâtir la ville que nous aimons.

## Die dauerhafte Entwicklung : ein gemeinsames Vorhaben ...

*Jeder Bürger macht sich Gedanken über seine Zukunft oder zumindest die seiner Kinder. Deshalb müssen wir auf die Entwicklung unserer Gesellschaft und unserer Umwelt achten. Diese vorrangige Sorge muss in einer entschlossen vorangehenden Stadtpolitik ihren Platz finden. Heute ist uns allen klar, dass die Natur ihre Stellung behauptet, dass Luft- und Wasserqualität lebenswichtig sind, dass die sozialen und die wirtschaftlichen Aspekte eng miteinander verbunden sind, dass Harmonie und Kohärenz unabdingbare Voraussetzungen für unsere Entwicklung sind.*

*Das Initiiieren eines Prozesses für eine Agenda 21 bezeugt vom Engagement der Stadtbehörde in Richtung einer mit den Nachbargemeinden solidarischen dauerhaften Entwicklung der Gemeinde. Dieser Prozess kann nur erfolgreich sein, wenn sämtliche Bischheimer Akteure sich engagieren und mitwirken. Gewählte, Einwohner, Stadtbeamte, Lehrer, Kaufleute, Unternehmer, soziale Akteure, Partner des Stadt, Benutzer : jeder kann sich an der Erarbeitung der Agenda 21 beteiligen.*

*Diese Beteiligung erstreckt sich von der individuellen Initiative zu einem öko-bürgerlichen Handeln als elterliche Gewalt, Lehrer, Verbraucher, Entscheidungsträger ... bis hin zur gemeinschaftlichen Aktion durch das Engagement im Vereinsleben, die Mitwirkung am Leben der Stadt. Die dauerhafte Entwicklung ist ein gemeinsames, konzertiertes, tägliches, langfristiges Vorhaben.*

***Erlauben Sie mir in diesem Zusammenhang, meine grosse Enttäuschung über die Wahl der Opposition auszudrücken, die gegen zwei grosse Projekte für unsere Stadt stimmten, nämlich die Rehabilitierung des Festsangs « Le Cheval Blanc » als strukturierendes Projekt für die Animation, das Vereinsleben, die Kultur und den Ausbau der « Voûte Etoilée » als eine Notwendigkeit angesichts der Alterung unserer Bevölkerung.*** Jedem seine Verantwortung, es gibt aber Gelegenheiten, die man nicht verpassen darf. Außerdem streitet sich unsere Opposition um ein anderes Projekt, die Renovierung der protestantischen Kirche als Symbol für Erbgut und Identität. Für uns besteht die Stadt aus ihrer Vergangenheit, aus ihren Trümpfen, aus Männern und Frauen, die an die Zukunft und den Stolz unserer Gemeinde glauben.

*Politischer Mut ist gefragt, wir müssen frischen Wind in unsere Denkweise bringen und die Stadt, die wir lieben, bauen.*



### Les principaux points en bref...

## Séance du 18 mars 2010

### Urbanisme/Développement économique

#### Acquisition d'une maison d'habitation 24 rue Waldteufel

La commission régionale de l'organisation sanitaire et sociale a autorisé l'extension de la maison de retraite « La Voûte Etoilée ». Le bâtiment à construire se situera le long de la rue Waldteufel. Le 24 rue Waldteufel est dans l'emprise du futur bâtiment et doit ainsi être acquis par la ville pour permettre la réalisation de l'opération.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition pour un montant de 180 000 euros.

#### Convention entre la Ville de Bischheim et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin (CAUE)

Le Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine de Strasbourg a engagé la révision du Plan d'Occupation des Sols portant élaboration d'un Plan

Local d'Urbanisme. Le secteur Centre de la ville, pouvant être délimité par la route de Bischwiller, la rue du Général Leclerc, la rue Nationale et la rue de l'Eglise, est l'un des secteurs qui justifient d'un travail particulier et d'une approche croisée. Dans ce cadre, la commune peut se faire assister par le CAUE du Bas-Rhin. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Ville de Bischheim et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin.

#### Commission locale d'information dans le cadre du démantèlement du réacteur universitaire de Strasbourg-Cronenbourg

L'installation nucléaire construite par l'Université Louis Pasteur en 1966 au centre du campus universitaire de Cronenbourg a été utilisée pour des travaux de recherche sur l'installation de neutrons

pour l'irradiation de matériaux, ainsi que la production de radios-éléments, entre 1966 et 1997.

L'année 2000 a vu le déchargement du combustible. Les opérations de démantèlement technique, commencées en février 2006, se sont achevées récemment.

Une commission locale d'information doit être créée avec des représentants de conseils municipaux des communes intéressées à savoir se situant à moins de 5 km du périmètre de l'installation.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de création de la commission locale d'information, désigne M. Patrick KOCH pour représenter Bischheim.

### Finances / Marchés

#### Taux des contributions directes

Le Conseil Municipal fixe pour 2010 les taux des trois taxes à :

24,19 % pour la taxe d'habitation

23,46 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

18,99 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### Avenant de marché public

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de restructuration et de mise aux normes de la Salle des Fêtes du Cheval Blanc. La rémunération de l'équipe conduite par le cabinet AEA est arrêtée à la validation de l'avant-projet définitif sur la base du montant prévisionnel des travaux. Cette actualisation du contrat doit intervenir par voie d'avenant. Le montant prévisionnel définitif des travaux s'établit à 1 238 614 euros HT.

Le Conseil Municipal approuve la passation de l'avenant de mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité et la rénovation de la Salle des Fêtes du Cheval Blanc d'un montant de 24 100 euros HT.



# Séance du 29 avril 2010

## Sports/Animation/Culture

Base de plongée : signature d'un contrat de bail et d'une convention de financement avec le Club d'Activités des Maîtres Nageurs Sauveteurs (C.A.M.N.S.)

L'extension et la rénovation de la base de plongée est terminée.

Il est proposé, suite à la nouvelle configuration des lieux et compte tenu de la contribution du club au financement des travaux :

- d'établir un nouveau contrat de bail pour une durée de 30 ans, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010
- d'établir une convention précisant le montant de 35 000 euros de participation financière du C.A.M.N.S.

Le Conseil Municipal approuve la proposition.

jectifs et de financement proposée avec la Caisse d'Allocations familiales et la Ville de Bischheim pour les années 2010, 2011 et 2012.

## Subvention

Subvention exceptionnelle à l'Association pour la Culture Bio-Dynamique d'Alsace et de Lorraine.

Dans le cadre de son action pour la promotion et la sensibilisation à la préservation de l'environnement, la ville de Bischheim a organisé une matinée d'information sur la taille et le suivi des petits arbres fruitiers. C'est pourquoi le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 150 euros à l'Association pour la Culture Bio-Dynamique d'Alsace et de Lorraine, animatrice de l'événement.

## Politique de la Ville

Contrat urbain de cohésion sociale 2007 – 2012 : 1<sup>ère</sup> validation d'actions 2010

« Jouer pour apprendre » (Association Livres)	2 350 euros
« Actions socio-éducatives » (APEE)	6 000 euros
« Reconnaître l'autre différent » (Pas/sages)	2 900 euros
« Au-delà des murs... » (CSF Victor Hugo)	800 euros
« Jobs d'été » (Mission Locale)	2 200 euros
« Action d'intégration sociale, culturelle et professionnelle à dominante linguistique » (CSF Victor Hugo)	7 500 euros
« La participation citoyenne au cœur du projet Conseil de Quartier » (CSF Victor Hugo)	3 725 euros
« Accompagnement scolaire » (Contact et promotion)	5 500 euros

## Convention

Convention de subvention pour l'exercice 2010 Ville de Bischheim / GASPMB

Le Conseil Municipal approuve la conclusion de la convention annuelle de subvention pour l'exercice 2010 ainsi que le versement d'une subvention de 58 000 euros.

## Affaires démographiques

Règlement du cimetière de la Ville de Bischheim

Le Conseil Municipal approuve la mise en place de concessions d'une durée de 15 ans au lieu de 10 ans avec maintien des tarifs. Il approuve le règlement du cimetière de la Ville de Bischheim (disponible en mairie).

## Pôle Jeunesse

Transfert gestion de l'Espace Jeunes Intercommunal au Centre Social et Familial « Victor Hugo »

Le Conseil Municipal approuve le transfert de gestion de l'Espace Jeunes Intercommunal au Centre Social et Familial « Victor Hugo »

Convention d'objectifs 2010/2012 et convention financière 2010 avec le Centre Social et Familial « Victor Hugo »

Le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs proposée avec le Centre Social et Familial « Victor Hugo » et la Ville de Bischheim pour les années 2010, 2011 et 2012 ainsi que la convention financière pour 2010.

Convention financière 2010 pour l'activité Halte-Garderie du Centre Social et Familial « Victor Hugo »

Le Conseil Municipal approuve la convention financière pour 2010.

Convention d'objectifs et de financement de la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement

Le Conseil Municipal approuve la convention d'ob-

Le Conseil Municipal approuve l'inscription des opérations suivantes dans la programmation 2010 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2012.

## Urbanisme

Agenda 21

Le Conseil Municipal décide le lancement de la démarche Agenda 21, désigne M. Fabien Weiss, Adjoint au Maire, en charge du développement durable, comme l'élu porteur de la démarche. Il approuve l'adhésion de la Ville de Bischheim au Comité 21.

# La ville de Bischheim cons

Le dernier recensement détaillé et complet de la population de Bischheim date de 2006.

A partir de ces statistiques réalisées par l'INSEE, nous allons vous présenter les données qui caractérisent la population de notre commune.

## Définition de la population recensée

**La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

**La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- Mineurs résidant dans la commune du fait de leurs études
- Personnes ayant une résidence familiale sur la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune
- Majeurs âgés de moins de 25 ans résidant dans une autre commune du fait de leurs études.

■ Personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

**La population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. Au 31 décembre 2006, la population totale est de 18055 habitants dont 228 personnes considérées comme population comptée à part.

## Indicateurs démographiques

■ **L'accroissement naturel élevé** (+0,9%) traduit la présence de nombreux jeunes ménages dans la commune.

■ **Le taux de natalité** de 1999 à 2006 est de 16‰.

■ **Le taux de mortalité** de 1999 à 2006 est de 7,2‰.

## Nouveau mode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement est réalisé par enquête annuelle portant sur 8% des logements pour les communes de 10 000 habitants ou plus. En 5 ans, 40% des logements ont été enquêtés. A partir de ces enquêtes annuelles, les populations ont été calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ainsi nous pouvons d'ores et déjà vous donner les derniers chiffres de la population de Bischheim au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Population municipale : 17 739

Population comptée à part : 229

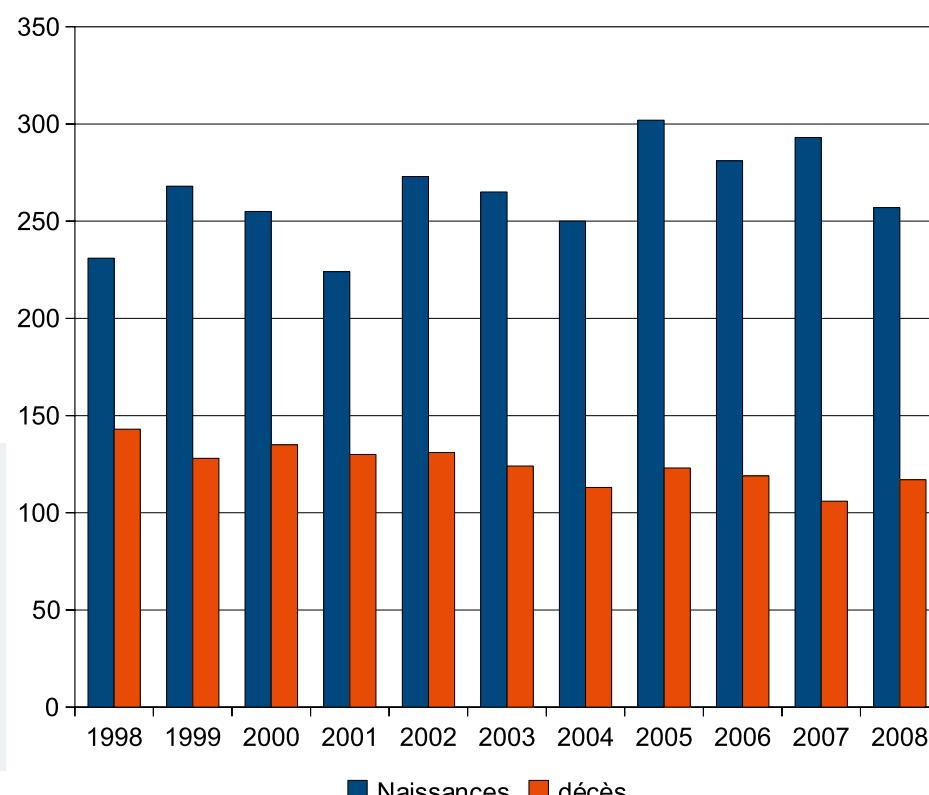
Population totale : 17 968

(L'INSEE nous transmettra des données détaillées des chiffres de population au 1<sup>er</sup> janvier 2007 courant juillet 2010).

## Densité population

	1966	1975	1982	1990	1999	2006
Population	14 383	14 985	16 215	16 308	16 750	17 827
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	3 261,5	2 298	3 676,9	3 698	3 798,2	4 042,4

Bischheim est l'une des communes les plus peuplées de la CUS avec une densité de 4042,4 habitants au km<sup>2</sup>.



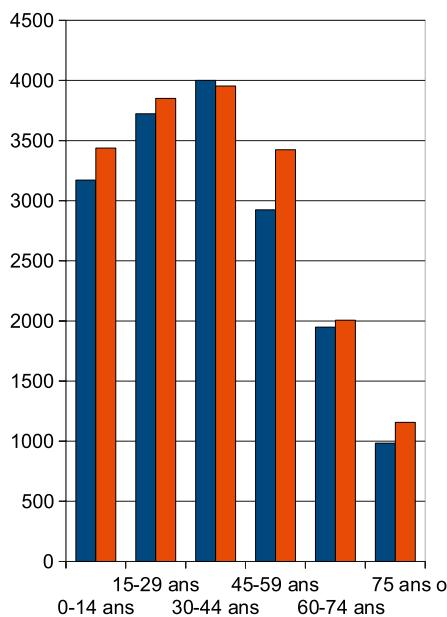
# erbe une population jeune

## Population par tranche d'âge

La population a fortement augmenté de 1968 à 1982 (13%) alors qu'elle n'a que très faiblement progressé de 1982 à 1999 (3%).

Entre 1999 et 2006, Bischheim a gagné 1077 habitants soit une hausse de 6,42 %.

Les moins de 30 ans sont en hausse de 5,72% par rapport à 1999 alors que l'on constate des signes de vieillissement de la population avec une augmentation des 45 ans et plus, de près de 12,5%.

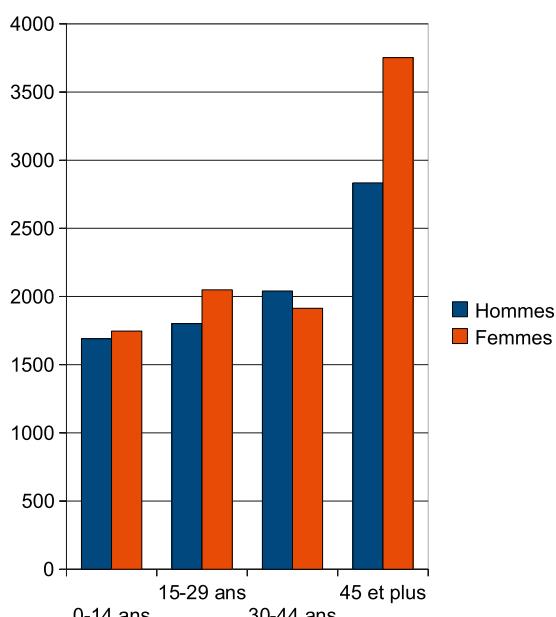


## Un taux de jeunesse fort

Les moins de 30 ans représentent près de 41% de la population.

Les moins de 20 ans représentent près de 26%.

Les moins de 15 ans représentent 19,3% de la population.



## Ménages selon la structure familiale

Bischheim compte 7934 ménages.

Un ménage au sens du recensement désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale.

Il y a égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

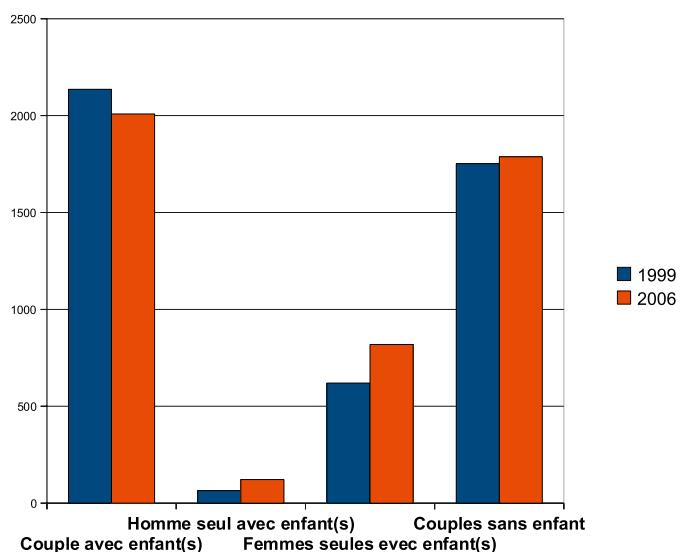
59% sont des ménages avec famille dont 11,8% de familles monoparentales.

38% des ménages sont des personnes vivant seules.

## Composition des familles

Bischheim compte 4737 familles (couples ou personnes seules avec un ou plusieurs enfants).

941 familles monoparentales représentent 19,9% de l'ensemble des familles de la commune (15% en 1999).



## Logement

Bischheim recense 8318 logements.

Le parc de logements de la commune se caractérise par une dominante d'habitats collectifs:

84% de résidences principales dans des immeubles collectifs.

65,3% de ménages sont locataires soit une augmentation de 4,4% du nombre d'accédants à la propriété par rapport à 1999.

37% de logements sociaux représentant 57% de l'ensemble du parc locatif.

59% des résidences principales sont des logements de type F3 ou F4.

72,3% de la population habitant Bischheim en 2006 y résidait déjà en 1999.



Service des élections



Service état-civil et du cimetière

# Les fonctions républiques

Chaque étape de la vie est rythmée par des démarches administratives incontournables. La Direction des Affaires Démographiques a pour mission de vous accompagner et de vous guider tout au long de ces évolutions. Outre l'accueil et l'orientation du public, cette Direction regroupe les fonctions républiques de la commune. Les actes de l'état-civil (naissance, mariage, décès...) sont les documents indispensables à notre existence juridique dans la société. Par ailleurs, l'identification de tout citoyen passe par la possession d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Enfin, l'inscription sur les listes électorales est nécessaire à l'exercice du droit de vote.

Placée sous l'autorité de l'adjointe au maire Bernadette Gillot, la Direction des Affaires Démographiques est dirigée par Pascale Garnier.

## 1) Service de l'accueil

Véronique Mulard et Pascale Gauger sont à votre écoute

pour vous conseiller et vous orienter vers le service compétent.

Par ailleurs, leurs attributions sont multiples :

- Délivrance d'attestations (légalisation de signature, concubinage...).
- Remise d'actes d'état-civil et de livrets de famille.
- Constitution de dossiers (carte saphir, médaille du travail, noces d'or...).
- Vente des tickets de restauration scolaire et abonnements parking.
- Gestion des objets trouvés.
- Photocopies pour les usagers.

Le recensement de la population :

Depuis janvier 2004, le recensement de la population s'effectue par une enquête annuelle portant sur 8% des logements de la ville. Au bout de 5 ans, 40 % des logements sont ainsi enquêtés. Les résultats du recensement sont calculés à partir de cet échantillon.

La commune recrute trois agents recenseurs suivis par

Pascale Gauger, qui assure la liaison entre la ville et l'Insee durant les deux mois de la collecte. Les renseignements fournis par les habitants sont recueillis, puis transmis à l'Insee.

## 2) Service de l'état-civil et du cimetière

Martine Schmidt, Céline Jung, Hanifa Hammouche et Diane Millaud agissent en qualité d'officier d'état-civil par délégation du Maire (lui même officier d'état-civil de droit). Elles ont pour mission principale l'instruction et le suivi des actes administratifs dans le respect des textes de loi et du code civil. Elles collaborent avec les autres collectivités, l'Insee, le Parquet, les consulats et ambassades. Leurs domaines de compétences recouvrent :

- La tenue des registres.
- Les naissances et reconnaissances, changements de nom.
- Les baptêmes civils.
- Les mariages : publications des bans, rédaction de l'acte de mariage.
- Les décès...

Dans le cadre de ses pouvoirs de police judiciaire, le maire est également compétent en matière de police funéraire. C'est pourquoi la gestion du cimetière municipal est rattachée au service de l'état-civil qui travaille en lien étroit avec Sébastien Kleinpeter, préposé du cimetière.

L'équipe gère essentiellement :

- L'accueil des familles en deuil.
- La tenue des registres des inhumations et la délivrance des permis d'inhumer.
- L'informatisation, la mise à jour et le suivi du fichier cimetière.
- Le suivi des acquisitions et des renouvellements de concessions.
- Les autorisations de pose de pierres tombales.
- Le suivi des abonnements d'entretien de tombe (nettoyage, fleurissement...).

## Recherches généalogiques

Ce service met à la disposition du public les documents d'archives de l'état civil de 1645 à 1935. Il vous suffit de prendre



Service des pièces d'identité

# de la commune

rendez-vous auprès du service de l'état civil pour venir consulter ces documents.

## 3) Service des pièces d'identité

Christine Fuhrmann et Maïka Entz collaborent avec les services de la préfecture dans le cadre de la déconcentration des missions dévolues à l'Etat. Elles accueillent les familles et sont garantes du recueil des informations télétransmises en temps réel à la préfecture. En effet, depuis juin 2009, la ville de Bischheim est dotée de deux stations biométriques. Toute personne, domiciliée ou non à Bischheim, peut faire une demande de passeport en mairie.

Christine et Maïka délivrent également des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés d'un parent. Par ailleurs, elles délivrent des attestations d'accueil pour les personnes souhaitant accueillir des membres de leur famille résidant à l'étranger, pour une durée maximale de 90 jours.

### A NOTER :

- La constitution d'un dossier de passeport biométrique nécessite une vingtaine de minutes par personne.
- Il faut compter environ 3 semaines pour l'obtention d'une pièce d'identité. En période estivale, les délais sont de 6 à 7 semaines.
- Pour chaque demande (dépôt et retrait de la pièce), le demandeur doit se présenter personnellement afin que ses empreintes digitales soient reconnues par le système informatique.

### 4) Le service des élections

Corinne Cobacho est chargée de l'organisation et du suivi des élections politiques, professionnelles et des référendums.

Ses fonctions principales sont :

- L'inscription des électeurs et la mise à jour des listes électorales.
- La mise en place de la commission administrative électorale.
- Le déroulement et le suivi du scrutin.

■ Le recensement des jeunes à partir de 16 ans et la transmission des données au Bureau du Service National.

■ Le suivi des jurés d'assises. Pour l'ensemble de sa mission, ses principaux partenaires sont le Tribunal de Grande Instance, l'Insee et la préfecture.

### A NOTER :

- Les listes électorales sont révisées chaque année.
- Pour être inscrit sur une liste électorale, il faut en faire la demande avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter l'année suivante.



Service Accueil : salle des mariages

# Agenda 21 : la vie dans ma ville

**C'est acté : le conseil municipal a voté le 29 avril une délibération en faveur de l'engagement de la commune dans un « Agenda 21 ». De quoi s'agit-il ? Voici quelques clés de compréhension.**

Le vocable «Agenda 21» est à comprendre au sens anglo-saxon du terme : «Agenda» pour «programme d'actions» ; «21» pour «21<sup>e</sup> siècle». L'Agenda 21 est donc un programme qui définit les actions à conduire au cours de ce siècle pour évoluer vers des modes de vie qui concilient efficacité économique, bien-être social et préservation des équilibres écologiques.

Le terme «Agenda 21» est né lors du Sommet de la Terre de Rio (1992) qui a consacré le rôle moteur des collectivités locales pour répondre aux grands défis du 21<sup>e</sup> siècle : changements climatiques, réduction de la biodiversité, raréfaction des ressources naturelles, accroissement des inégalités sociales, atteintes à l'environnement et à la santé...

## Quelles actions pour Bischheim ?

Parmi les collectivités locales, c'est l'échelon communal ou inter-communal qui est reconnu comme le plus pertinent pour mettre en œuvre des actions concrètes en matière de développement durable. Les actions possibles sont très nombreuses... Quels sont les axes qui seront à privilégier pour Bischheim ? C'est là tout l'objet de la démarche qui commence.

## Un principe de base : la participation de tous

Il serait facile de produire un beau catalogue de bonnes résolutions. Aucun intérêt cependant s'il ne reflète pas les aspirations et propositions de l'ensemble des acteurs bischheimois. C'est pourquoi l'élaboration de l'Agenda 21 prendra plusieurs mois : pour prendre le temps de travailler avec les élus, les habitants, les agents de



la commune, les enseignants, les commerçants, les entrepreneurs, les acteurs sociaux, les partenaires de la Ville, les usagers...

## Trois étapes clés

Dans un premier temps, un état des lieux du territoire sera mené, sur les trois dimensions du développement durable (économie, social, environnement), en concertation avec tous les acteurs évoqués plus haut. Ce diagnostic permettra de dégager les grands enjeux pour Bischheim. Puis viendra le temps de l'élaboration du programme d'actions : là aussi, l'ensemble des bischheimois sera convié à participer. D'ici deux ans, l'Agenda 21 de la Ville sera bouclé, sachant que certaines actions auront pu démarrer dans l'intervalle. Cette démarche participative sera à articuler avec celle proposée pour le Plan Local d'Urbanisme : les deux démarches sont en effet complémentaires et poursuivent le même objectif de développement durable.



**Sandrine Galland**

Éco-conseillère, recrutée pour piloter l'Agenda 21 et la concertation sur le PLU de Bischheim. «Eco-conseiller» est un titre déposé, délivré par l'institut ECO-Conseil en partenariat avec l'INSA de Strasbourg.

## Fabien Weiss

Adjoint au développement durable

### *« Cette décision doit beaucoup à la mobilisation du personnel de la Ville »*

*« Il est aujourd'hui admis qu'il y a impérieuse nécessité à agir, chacun à son échelle, pour construire un projet de société réconciliant l'économique, le social et l'environnemental. Les élus que nous sommes sont bien conscients que l'échelon communal est l'un des plus opérationnels pour conduire cette évolution. Encore fallait-il nous assurer que cette démarche suscitait suffisamment d'adhésion – au moins en interne – avant de nous lancer dans un projet aussi ambitieux.*

*La décision d'engager officiellement Bischheim dans un Agenda 21 résulte du travail effectué l'an dernier avec les agents de la Ville. Nous avons constaté que la réflexion sur le développement durable répondait à une attente forte, qui s'est traduite par la participation exceptionnelle du personnel municipal. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons créé un poste de « chargé de mission développement durable et concertation citoyenne ». Nous faisons le pari que la mobilisation des habitants, associations, acteurs économiques de notre territoire sera tout aussi forte que celle des agents... ».*

# Les services de la mairie veulent devenir exemplaires

**Inciter les autres à faire, c'est bien; donner l'exemple, c'est mieux... C'est sur la base de ce principe que les agents volontaires de la Ville ont entamé une réflexion fin 2009. Objectif : conduire les services de la mairie vers l'exemplarité en matière de développement durable. Un diagnostic a permis d'analyser les pratiques des services au regard des trois dimensions du développement durable : économie, social, environnement. Ce diagnostic a été partagé avec l'ensemble des agents à l'occasion de réunions de sensibilisation au développement durable appliquée à une mairie. Enfin, le personnel municipal a participé à des ateliers pour imaginer les actions à mener pour tendre vers l'éco-exemplarité. Un tiers des agents s'est spontanément mobilisé et plus d'une centaine d'idées ont vu le jour. La seconde étape démarre : sélectionner les actions à initier, puis établir le calendrier de leur mise en œuvre.**

## Ce qu'ils en pensent...

### Ils ont participé à la démarche interne de la mairie



**Deborah Caspar**

Centre Communal d'Action Sociale

*« J'ai été agréablement surprise par la mobilisation et le degré de sensibilisation des collègues de la mairie. Ce travail nous a permis de partager et de valoriser les idées que nous avions chacun dans notre coin. Nous sommes parfois cloisonnés dans notre travail quotidien ; travailler ensemble sur un projet comme celui-ci nous permet d'avancer pour atteindre un objectif commun. Et nous devons réussir, car l'exemple que donnera la mairie est important pour convaincre les autres acteurs de la commune de s'engager dans cette voie. »*



**Daniel Zeiger**

Ateliers municipaux

*« J'ai trouvé que c'était une bonne chose de faire cette démarche avec les services de la mairie : l'information était bonne et les discussions ont été fructueuses. Beaucoup d'idées ont émergé, maintenant il faut qu'il y ait un suivi... »*

*Etendre la démarche à l'ensemble de la commune ? On ne peut que louer l'initiative. Est-ce que nous saurons impliquer les habitants ? Je l'espère, car c'est leur cadre de vie qui en dépend ! Ce sera à chacun de savoir ce qu'il veut comme société et comme planète demain... sans se laisser avoir par les discours tout faits. »*



### Pierre Giraldon

Conseiller municipal délgué à l'Agenda 21 de la Ville de Pontivy, Bretagne

#### Quels sont d'après vous les avantages pour une commune à s'engager dans une démarche d'Agenda 21 ?

**Pierre Giraldon :** cela permet tout d'abord de s'engager dans une réflexion globale sur l'avenir avec l'ensemble de la population ; c'est aussi s'engager à mettre en œuvre une méthode et à s'y tenir : rechercher la participation de tous, organiser la concertation, définir des indicateurs de progrès et rendre compte régulièrement des avancées.

Nous y avons trouvé un autre intérêt : en considérant les problématiques globalement - et non plus séparément les unes des autres - nous sommes sortis du cloisonne-

ment que l'on observe fréquemment entre les services d'une collectivité locale. Nos orientations politiques deviennent plus cohérentes, et cela nous permet de mieux identifier là où nos investissements sont les plus profitables pour les Pontivyens.

#### Que diriez-vous aux Bischheimois pour les inciter à participer activement à cette démarche sur leur territoire ?

**P.G. :** La démarche offre aux associations, particuliers, commerçants, etc, l'occasion de s'exprimer, de mieux se connaître, de créer des dynamiques et des projets. Les Pontivyens l'ont bien compris puisqu'ils ont été près de 600 à répondre à notre dernière enquête sur l'Agenda 21.

C'est un moment privilégié qui permet de mieux comprendre comment fonctionne sa ville du point de vue social, environnemental, économique. Si les Bischheimois sont curieux, et désirent être acteurs du changement, il faut qu'ils participent. C'est une nouveauté dans les politiques publiques dont il faut se saisir !

#### Quel bilan intermédiaire tirez-vous de la démarche Agenda 21 de Pontivy ?

**P.G. :** Cela nous a déjà permis de prendre conscience de ce que nous faisions bien et de ce que nous faisions moins bien ! Par exemple, nous saurons mieux mettre en évidence nos atouts et les faire connaître de nos propres concitoyens, mais aussi vers l'extérieur.

Du point de vue des élus, à travers la concertation, les enquêtes, les réunions de quartier, cela donne l'opportunité de renouveler le lien avec la population. Qui plus est, grâce notamment à l'enquête, nous avons touché des citoyens qui s'exprimaient rarement, en particulier les jeunes. Nous avons été surpris de constater que toutes les catégories de population avaient participé. C'est important car cela renforce la démocratie.

Enfin, la démarche permet aux élus d'avoir une vision plus prospective des projets : elle développe notre capacité à nous projeter dans l'avenir et à définir des politiques sur le long terme.

## Dans votre ville...

# Exemples de ce qui se fait déjà

### Espaces verts : les précurseurs

Le service des espaces verts peut se prévaloir d'avoir diminué l'usage des herbicides de 80% sur les cinq dernières années. « Pour remplacer ces techniques agressives pour l'environnement, nous avons fait plusieurs essais », explique Joël Haas, responsable des Parcs et jardins. « Le désherbage thermique n'est pas réellement efficace et surtout peu cohérent avec la notion de développement durable en raison du gaz utilisé. Nous sommes donc revenus au désherbage manuel, complété par quelques pulvérisations ponctuelles raisonnées ». Autre astuce pour limiter les herbes folles : la mise en place de végétaux couvre-sol et des paillages pour garnir les pieds des plantations. Le traitement préventif de février est désormais limité aux quelques espaces sablés, particulièrement sujets aux herbes indésirables.

La priorité est donnée à l'observation des plantes. Les traitements ne sont plus préventifs mais curatifs. De nouveaux matériels de dosage permettent de mélanger eau et produits avec précision et au fur et à mesure des besoins. Résultat : économies financières, diminution des quantités épandues et moins de restes à détruire. Mieux : en diminuant les traitements, la résistance naturelle des plantes s'en est trouvée stimulée.

La politique de fertilisation a également été revue. En lieu et place de l'engrais en irrigation dont 70% partait directement dans la nappe phréatique, les espaces verts et la floriculture utilisent désormais un engrais à libération lente, intégré au terreau et qui demeure au niveau des racines.

« Nous allons nous former régulièrement sur les techniques de culture plus en phase avec le développement durable. Et nous planchons actuellement sur les prairies fleuries ».

### Éclairage public : priorité à l'efficacité

Avec 2000 points d'éclairage sur le ban de Bischheim et une facture d'électricité de 110 000 euros par an, l'éclairage public est l'un des axes prioritaires pour les économies d'énergies. Depuis quelques mois, tous les nouveaux luminaires sont équipés avec des ballasts électroniques, un système qui devrait permettre d'économiser 10% d'énergie et augmenter la durée de vie des ampoules de 50%.



Les agents ont travaillé en ateliers pour identifier les actions à engager par la mairie.

Les services techniques procèdent en parallèle à des expérimentations :

30 luminaires du secteur Ouest ont été équipés de systèmes permettant de réduire l'intensité lumineuse (donc la consommation). « Nous testerons cet automne le bénéfice réel qu'apporte cette innovation », explique Jean-Denis Klein, des services techniques. « Pour la généraliser, il nous faut la preuve que l'éco-

nomie d'énergie est substantielle et que l'éclairage reste suffisant ».

La seconde piste consiste à changer la source lumineuse. « Tous les luminaires de la Rue du Nord fonctionnent désormais avec des leds. Nous allons analyser si l'investissement est rentable au regard des économies d'économies générées avant de l'étendre à d'autres secteurs ».

### Ce qu'ils en pensent...

#### Ils ont participé à la démarche interne de la mairie



**Véronique Fuchs**

Direction de l'Education

« Grâce à la démarche menée à la mairie, je me suis rendue compte que je n'étais pas la seule à œuvrer pour le développement durable. C'est d'ailleurs comme cela que nous pourrons avancer : tous ensemble.

Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans le projet est une formidable initiative. Je suis fière que ma ville se lance dans cette aventure, que nos élus aient accepté de porter le dossier et fière de mes collègues qui prennent conscience des enjeux. En donnant l'exemple aujourd'hui, nous semons de petites graines qui germeront un jour, j'en suis convaincue ! »



**Julien Reisser**

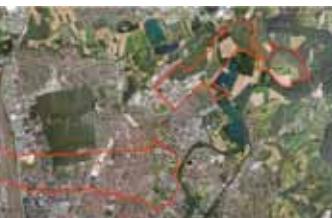
Service des Espaces verts

« Cette démarche est très bien car cela fait trop longtemps qu'on traite la Terre comme une poubelle. Le problème, c'est que tout le monde doit être un peu volontaire... Si déjà chacun d'entre nous respectait son environnement au lieu de jeter ses ordures n'importe où... Au Japon, il n'y a pas de poubelles dans les rues mais aucun papier ne traîne !

Le développement durable, c'est un travail de longue haleine car ce sont les mentalités qui doivent changer. On aura du mal au début mais je pense que ça viendra car les jeunes commencent à comprendre que c'est leur avenir qu'on joue. Du coup, eux-mêmes l'inculqueront à leurs enfants... »

## Bischheim a besoin de vous...

Vous souhaitez prendre une part active à la démarche de votre ville ? Ou simplement être informé(e) des avancées du travail ? Votre contact : Sandrine Galland au 03 88 18 01 49 ou [agenda21@ville-bischheim.fr](mailto:agenda21@ville-bischheim.fr)



# PLU

## Ville de Bischheim

# Densité et formes urbaines

**Le 9 mars, la commission extra-municipale « Urbanisme et Développement Durable » recevait Jean-Marc Biry, directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Bas-Rhin, pour une présentation-débat sur les relations entre densité (1) et formes urbaines.**

Il faut savoir que Bischheim est avec Schiltigheim, la ville la plus dense de la Communauté Urbaine de Strasbourg : 6573 habitants par km<sup>2</sup> de surface bâtie en moyenne ( Strasbourg compte 5940 habitants par km<sup>2</sup> mais avec une très grande disparité par quartier).

Selon M. Biry, une même densité peut prendre des formes urbaines très variées en s'appuyant sur l'illustration ci-contre très utilisée par les urbanistes pour expliquer que la densité se perçoit différemment par les habitants selon le type d'habitat construit et l'usage du terrain non bâti. Des tours, des maisons en bande et des immeubles mitoyens formant un îlot urbain plus ou moins fermé peuvent comprendre le même nombre de logement à l'hectare. Mais si le choix du type de bâti détermine un niveau de densité, il définit également des ambiances urbaines, des relations de voisinage entre habitants, c'est-à-dire des projets de « quartier » différents selon que les surfaces libres non bâties sont affectées à des jardins privatisés, à des coeurs d'îlot semi-privatisés ou encore à des espaces verts collectifs avec jeux pour enfants par exemple.

### Bien-être et espaces verts

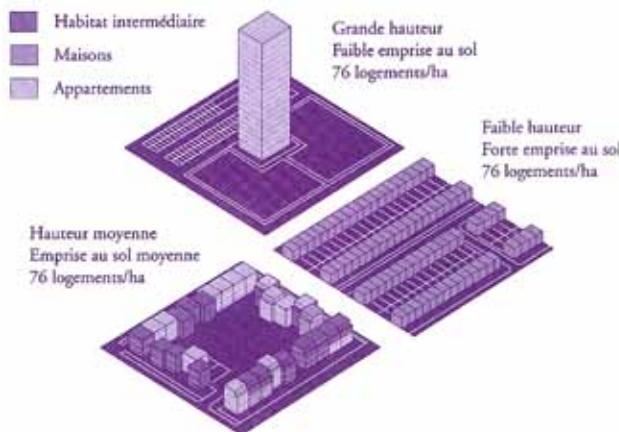
« Ce qui permet aux habitants

de bien vivre une densité importante, indique M. Biry, est le traitement de l'espace public et la présence du végétal et des espaces verts. » L'ADEUS, agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, souligne pour sa part « la très grande différence entre la densité mesurée et la densité ressentie par les habitants ». Par exemple, les aménagements de voirie partagée véhicules/piétons/cycles réalisés en centre ville contribuent à la qualité urbaine de ce secteur malgré sa forte densité. Un habitant membre de la commission notait quant à lui « qu'une forte densité peut être mieux acceptée avec des coeurs d'îlots traversés par des cheminements comme ceux qui existent aux abords de l'Ecole Centre ou de la mairie ».

### Conjuguer les besoins de tous

Aujourd'hui, à Bischheim, la question de la densité ne se pose pas que pour la construction de nouveaux ensembles de logements mais aussi et surtout pour les évolutions de l'existant : ajout d'un étage, extension, restructuration de toitures, aménagement de combles. Mais ces opérations d'adaptation du cadre bâti aux besoins individuels ne répondent pas à toutes les aspirations des habitants qui recherchent aussi plus de nature en ville tout en souhaitant une offre de services publics forte. C'est pourquoi la commune réfléchit aujourd'hui, dans le cadre de la révision du PLU et en donnant la parole aux habitants, à l'avenir de son centre-ville en essayant de conjuguer densité, évolutions de l'habitat, maintien des services et du commerce de proximité, qualité de vie et qualité des espaces publics.

### Perception de la densité



### La ville signe avec le C.A.U.E.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) est un organisme para-public d'information, de conseil, ouvert à tous. Il a été créé en 1979 par le Conseil Général du Bas-Rhin pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le département. Il conseille gratuitement les particuliers qui souhaitent bâtir, rénover ou agrandir. Il accompagne également les collectivités locales dans leurs projets d'équipements publics et d'aménagement.

### Convention

La Ville de Bischheim a signé avec le C.A.U.E. une convention pour l'accompagner dans sa démarche de révision du PLU. Le C.A.U.E. aidera à la réalisation des supports pédagogiques ou des moyens d'animations pour la concertation comme des maquettes informatiques en trois dimensions permettant de visualiser l'existant et les états projetés.

### Prenez part à la réflexion !

L'aménagement du territoire ne peut se faire sans les habitants. Des ateliers vous seront régulièrement proposés pour échanger avec la Ville et les techniciens. Thème des prochains ateliers : le diagnostic et les grandes orientations pour Bischheim en matière d'habitat, de commerce, de cadre de vie, de déplacements ...

#### Pour les habitants et les associations

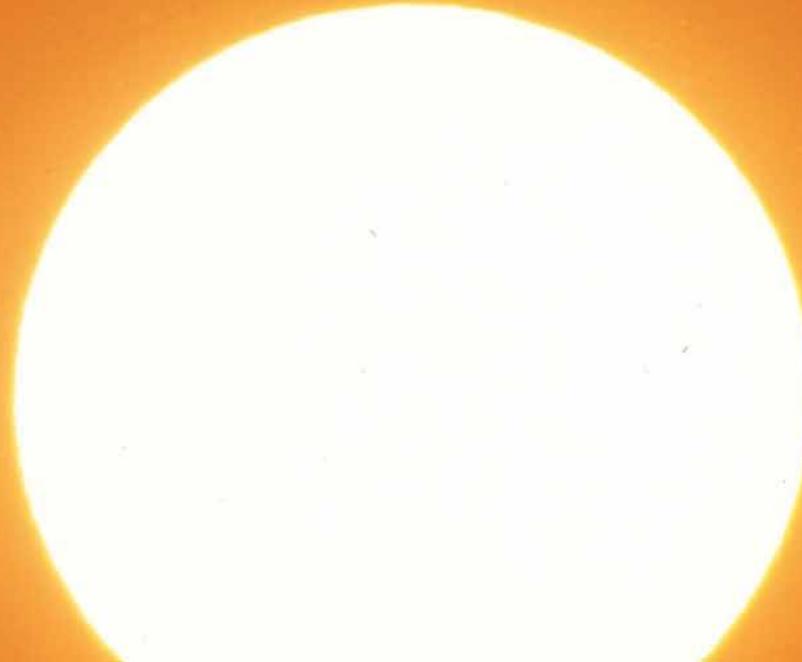
**Le jeudi 24 juin à 18h45 à 20h30 école At Home**

**Le samedi 26 juin de 10h à 11h45 école primaire Prunelliers**

**Le mercredi 30 juin de 18h45 à 20h30 salle St Laurent**

**Pour les commerçants**  
**Le lundi 6 septembre de 17h à 19h salle St Laurent**

**Pour les entrepreneurs**  
**Le jeudi 9 septembre de 17h à 19h à la ZA Bischheim-Hoenheim**



# La canicule et nous... comprendre et agir

## Comment affronter la canicule ?

### Protégez-vous de la chaleur

■ Evitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (généralement entre 12h et 16h) et plus encore les activités physiques: sports, jardinage, bricolage...

■ Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.

■ Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.

■ Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

### Rafraîchissez-vous

■ Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.

■ Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

### Buvez et continuez à manger

■ Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit... L'eau du robinet est consommable.

■ Ne consommez pas d'alcool.

■ Mangez comme d'habitude au besoin en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

### Certains symptômes doivent vous alerter

■ Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre...

■ Plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

Consultez un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.

Il faut cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir et se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, des jus de fruits...



### Un risque grave :

#### Le coup de chaleur

■ Il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement.

#### Il se repère par :

- une agressivité inhabituelle
- une peau chaude, rouge et sèche
- des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

■ Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

Attention ! Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

Appelez immédiatement les secours en composant le 15.

En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites-la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou mettez-lui des linges humides et faites des courants d'air.



**Pour plus d'informations**

- > contactez le numéro national d'information « Canicule Info Service » **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
- > consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France
- > Internet : [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) ou [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou **3250** (0,34 €/minute)

© Sandor Kacso - fotolia.com

## Solidarité de proximité

### N'hésitez pas à aider et à vous faire aider

Demandez de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.

Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

Il y a toujours autour de nous une personne fragile isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur. Relayez ce message autour de vous.

## Recensement des personnes vulnérables

L'Etat demande aux maires d'organiser le recensement des personnes vulnérables. Le registre ainsi constitué intégrera le plan d'alerte et d'urgence départemental géré par le préfet en cas de risques exceptionnels.

Trois catégories de personnes, vivant à leur domicile, peuvent s'y inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées de plus de 18 ans,

Il appartient à chacun d'apprécier sa situation et de décider de son inscription.

### SI VOUS SOUHAITEZ ETRE INSCRIT(E) OU INSCRIRE UN TIERS AU REGISTRE DES PERSONNES A CONTACTER, RETOURNER LE COUPON REPONSE CI-DESSOUS

Coupon réponse à retourner au CCAS 37 route de Bischwiller 67800 BISCHHEIM

Je soussigné(e) :

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Autre, préciser \_\_\_\_\_

souhaite m'inscrire au registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

souhaite inscrire

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

au registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Merci de me faire parvenir le questionnaire d'inscription à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Bischheim, le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



© Arkna - fotolia.com

# La Garantie des Risques Locatifs CUS

Dans le cadre de sa politique visant à inciter les propriétaires du parc locatif privé à louer leur logement vacant, la Communauté Urbaine de Strasbourg a mis en place, en janvier 2010, la Garantie des Risques Locatifs CUS (GRL CUS). Pour mener à bien ce dispositif, des points relais ont été créés. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bischheim est l'un de ces points relais.

## Qu'est ce que la GRL ?

La GRL est un contrat d'assurance souscrit volontairement par les bailleurs du secteur privé en vue de garantir les risques d'impayés de loyer et les dégradations du fait des locataires.

## Quels sont les avantages de la GRL ?

Pour les propriétaires :

- Leurs revenus locatifs et leur bien sont sécurisés à moindre coût.
- Ils participent activement au logement pour tous.

Pour les locataires :

- Ils bénéficient d'un accès facilité au logement
- Ils sont dispensés de caution personne physique ou personne morale
- Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en cas de difficultés.

(Ce dispositif ne modifie en rien la possibilité pour le locataire de bénéficier du dispositif spé-

cifique lié au dépôt de garantie).

## Quelles sont les garanties ?

Le contrat GRL prend en charge :

- Les impayés de loyer et les frais de contentieux jusqu'à 70 000 euros
- Les dégradations locatives jusqu'à 7 700 euros par sinistre (3 500 euros pour un logement meublé).
- En cas de procédure judiciaire, les frais (honoraires d'avocat, d'huissier de justice,...) sont pris en charge.

## Le dispositif de la GRL CUS

La Communauté Urbaine de Strasbourg s'implique dans le dispositif de la GRL en proposant de rembourser son coût aux propriétaires pour la durée d'un bail de 3 ans dans les conditions suivantes :

Le propriétaire est un bailleur privé, confiant ou non la gestion de ses biens à un professionnel :

- La location doit être nouvelle

(y compris pour un logement jusqu'ici vacant)

- Le logement doit être situé sur le territoire de la CUS
- Le loyer total (charges comprises) doit être < à 1000 euros/mois
- Le propriétaire doit souscrire un contrat GRL auprès de son assureur.

Le locataire est :

- Salarié ou demandeur d'emploi inscrit à pôle emploi.
- Ses ressources (sauf prestations sociales) représentent au moins deux fois le montant du loyer (charges comprises) et ne dépassent pas les plafonds de 1,5 SMIC (soit 1571,16 euros net) pour une personne seule et 3 SMIC pour 2 personnes ou plus (3142,32 euros net).

*Ce dispositif a été mis en place pour 3 ans et pourra être reconductible. La CUS prendra en charge les cotisations de 150 contrats maximum par an.*

## La procédure pour bénéficier de la GRL CUS

Le propriétaire peut s'adresser à un point relais comme le CCAS à Bischheim. Le CCAS instruira le dossier et le transmettra à Domial qui délivrera (si les conditions sont remplies) un certificat d'éligibilité permettant au propriétaire de se faire rembourser ses primes d'assurance pendant trois ans, à raison d'une fois par an à terme échu. La procédure est relativement rapide et peut se faire en 48h si toutes les pièces du dossier sont réunies.

Pour tout renseignement complémentaire :

Centre Communal d'Action Sociale de Bischheim

Tél. : 03 88 20 83 91



LOGEMENT

VENDRE

ACHETER

Financer

Louer

Construire

FRAPPEZ À LA BONNE PORTE !

UN CONSEIL, COMPLET, OBJECTIF ET GRATUIT

www.adil67.org

5, rue Hannong  
67 000 Strasbourg  
Tél : 03 88 21 07 06  
permanences ouvertes à  
tous sur le département

# L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Depuis le 4 mai, les permanences de l'ADIL, organisées à la mairie tous les premiers mardis du mois, se déroulent à la Maison du Conseil Général CUS Nord (4, rue des Magasins), de 14h à 17h.

## Qu'est ce que l'ADIL ?

Créée en 1994 à l'initiative du Conseil Général du Bas-Rhin, l'ADIL est un centre d'information sur l'habitat dont M. André Klein-Mosser est le Président. Elle offre aux particuliers et à ses partenaires une information complète et qualifiée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement.

## A qui s'adresse l'ADIL ?

A toute personne, locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, qui s'interroge sur les dispositifs finan-

ciels ou fiscaux, les troubles du voisinage, le droit à la location... Dans le domaine de l'accession à la propriété, les conseillers de l'ADIL établissent également des simulations financières afin d'étudier la faisabilité d'un projet.

Il n'est pas nécessaire d'être membre : les conseils s'adressent à tous et sont entièrement gratuits.

## Les missions de l'ADIL

L'ADIL a une mission d'information objective et neutre pour permettre aux usagers de mieux connaître leurs droits et

obligations. Elle n'agit pas à la place de l'usager. Elle n'a pas de mission de conciliation, de défense ou de fonction commerciale.

## Comment contacter l'ADIL ?

Lorsque la consultation ne nécessite pas d'étude approfondie de documents, vous pouvez vous rendre à une permanence de l'ADIL proposée désormais à la Maison du Conseil Général CUS Nord tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois de 14h à 17h. Vous pouvez également obtenir des renseignements par téléphone ou sur rendez-vous au siège de l'agence notamment pour les

simulations financières qui ne sont effectuées que sur rendez-vous.

A titre d'information, l'ADIL a délivré 20 000 consultations en 2009.

## ADIL du Bas-Rhin

5, rue Hannong à Strasbourg  
Tél. : 03 88 21 07 06  
Fax : 03 88 21 95 00  
[www.adil67.org](http://www.adil67.org)

# Chantiers d'été

## De juin à septembre



**1.**  
Rue du Noyer : aménagements paysagers et réfection de la chaussée (tronçon compris entre la rue de la Robertsau et la rue du Canal)

**2.**  
Allée Blaise Pascal : raccordement du Lycée Marc Bloch au chauffage urbain

**3.**  
Rue des Abeilles : renouvellement du réseau d'eau

**4.**  
Avenue de Périgueux : réfection de la chaussée (tronçon compris entre les ateliers SNCF et la Route de Bischwiller – travaux de nuit)

**5.**  
Route de Bischwiller : réfection de la zone pavée en face de l'église Saint-Laurent.

**6.**  
Place du Marché : réparation du giratoire



## Ramasser ce n'est pas s'abaisser !

### Campagne de sensibilisation

Depuis quelques semaines, une nouvelle forme de communication visant à sensibiliser les propriétaires de chiens a été mise en place. De petites affiches ont été posées sur les sites particulièrement dégradés par des déjections canines.

Il est du devoir de chacun de respecter l'intégrité et la propreté de l'espace public. Nous vous rappelons qu'en dehors des canisites, les déjections canines doivent être ramassé par les propriétaires de chien. Des cani-sachets sont disponibles gratuitement dans les distributeurs et à l'accueil de la mairie.

## Petite enfance Relais assistants maternels

### Un mode de garde pendant les vacances

En juillet et en août, les structures de garde d'enfants en collectivité sont en partie fermées et certaines assistantes

maternelles partent également en vacances.

Pour venir en aide aux parents qui auraient besoin de trouver un mode de garde pendant la période estivale, le Relais Assistants Maternels de Bischheim (RAM) vous propose une liste d'assistantes maternelles disponibles en juillet et en août pour accueillir des enfants.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter [à partir du 7 juin](#) :

Sandra Rahm  
18, rue du Fossé Neuf  
67800 Bischheim  
Tél. : 03 88 33 27 12  
e-mail : [relais-amat@ville-bischheim.fr](mailto:relais-amat@ville-bischheim.fr)

### Permanence téléphonique : lundi et jeudi de 13h à 15h

Ouvert le lundi et jeudi de 15h à 17h (possibilité de rendez-vous)

## Marché de Bischheim

Suite à une erreur parue récemment dans un article de presse, nous tenons à vous préciser que le marché de Bischheim a bien lieu tous les vendredis, Place de la République de 7h à 12h (sauf vendredi férié).

## Action pour l'allaitement

Les permanences de l'association « Action pour l'allaitement » qui se tenaient au Service d'Accueil Familial (rue Robert Kieffer) n'auront plus lieu.

Pour plus d'information concernant l'association, vous pouvez appeler au 03 88 27 31 72 (siège de l'association, 8 rue de la Rotonde à Strasbourg).

## Appel à la concertation Vous pouvez vous inscrire aux Commissions extra-municipales

Commission de l'urbanisme et du développement durable  
Commission de l'environnement et du cadre de vie  
Commission vie culturelle  
Commission de la cohésion sociale  
Commission pôle jeunesse  
Commission du développement économique et de l'emploi.

Toute personne intéressée pour participer aux travaux de l'une ou de plusieurs de ces commissions extra-municipales peut le faire en s'inscrivant auprès du secrétariat de la Direction Générale de la mairie. Renseignement et inscription : Sylviane Claudel : 03 88 20 83 52.

## Consultations gratuites

### Permanence assistant social (CPAM)

Permanence de l'assistant social de la CPAM, Stéphane Schmitt à la Maison du Conseil Général (4 rue des Magasins, 67 800 Bischheim) tous les mardis de 14h à 16h uniquement sur rendez-vous au 03 88 76 86 22.

### Conciliateur de justice : M. Claude Silare

Le conciliateur de justice est un bénévole, nommé par le premier président de la Cour d'Appel et tenu au secret professionnel. En cas de conflits individuels, de problèmes de voisinage ou locatifs, il peut vous aider à trouver un compromis en respectant les intérêts de chacun.

Permanence : tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 88 20 83 83 ou à l'accueil de la mairie.

### Avocat : Maître Zolty

Pour toute question d'ordre juridique, vous pouvez consulter Maître Zolty, avocat au barreau de Strasbourg.

Permanence : un jeudi sur deux de 17h30 à 19h. Sans rendez-vous.

Ancien bâtiment de la mairie, bureau de la Direction des Ressources Humaines au rez-de-chaussée.

### Caisse primaire d'assurances maladie (CPAM)

Pour déposer des feuilles de soins ou se renseigner, la CPAM tient une permanence tous les mercredis après-midi en mairie de 14h à 17h.

Lieu : Accueil de la mairie

# Groupe des élu(e)s « Changer Bischheim »

## Les élections régionales à Bischheim : un espoir pour le changement

Les électeurs ont adressé lors des élections régionales du 21 mars 2010 un message clair au Président de la République et à son gouvernement : la crise économique et financière ne doit pas être une excuse pour accroître le chômage, réduire les postes dans l'éducation et la santé, faire marche arrière pour un développement durable.

A Bischheim, les électeurs ont à 49,46% voté pour la liste de Jacques BIGOT, soutenue par le Parti Socialiste et Europe Ecologie, devant la liste UMP de Philippe RICHERT (35,94%) et la liste du Front National (14,60%).

Ce résultat montre à quel point les électeurs et les électrices de Bischheim souhaitent le changement dans notre Ville, et ce dans tous les quartiers : ils ont en effet porté la liste de Jacques BIGOT en tête dans 7 bureaux de vote sur 8.

## Un urbanisme équilibré et accessible à tous

La Ville de Bischheim est engagée dans une démarche d'élaboration du plan d'urbanisme des 20 prochaines années. C'est une démarche complexe et longue qui doit aboutir à l'horizon 2012 à des orientations concrètes sur la densité urbaine, la place des équipements publics, les espaces de loisirs et de détente, les nouvelles constructions. Bischheim a la chance de posséder encore un poumon vert autour de la Ballastière et le long de l'Ill avec des terres agricoles (20% de la surface de la commune), des espaces verts importants dans le quartier OUEST autour du Stade du FC Soleil et une friche industrielle importante à reconvertis avec la fermeture récente de l'usine METAUSEL dans le quartier EST.

Il y a aussi le patrimoine de la Ville à préserver et à adapter, le soutien au commerce de proximité. C'est le moment d'équilibrer l'urbanisme pour qu'il soit

adapté à tous, des enfants aux personnes âgées, qu'il respecte la mixité sociale et surtout qu'il soit moteur d'une qualité environnementale.

Les progrès à faire à Bischheim sont énormes compte tenu du retard pris et surtout de l'obligation de ne pas faire supporter aux personnes les plus démunies, les améliorations notamment de l'habitat, avec à la clé une augmentation du loyer.

## La taxe d'habitation va encore augmenter

Cela suffit : vivre à Bischheim devient un luxe. La taxe d'habitation va encore augmenter sur la part de la commune (+2,4%) et sur la part du Conseil Général du Bas-Rhin (+9%). Les raisons sont connues de tous : depuis plusieurs années les Gouvernements UMP font supporter aux collectivités locales des charges de plus en plus importantes et nécessaires à la population sans verser les compensations financières. Nous devons dire clairement

stop à cette politique qui aggrave encore davantage la vie de nos concitoyens. Il faudra aussi dorénavant à Bischheim consacrer nos dépenses exclusivement à des actions d'utilité sociale pour tous.

## Groupe des élu(e)s PS-Verts « Changer Bischheim »

Nicolas Bouyer, Brigitte Beyhurst, Zoubida Naïli, Annie Romilly, Richard Sancho Andreo, Gérard Schann, Gérard Schimmer.

Permanences des élus de l'opposition en mai et juin 2010  
Bureau des élus de l'opposition, 12, rue de la Tuilerie à Bischheim  
Tous les vendredis de 18h à 19h ou sur rendez-vous.

E-mail : [changerbischheim@laposte.net](mailto:changerbischheim@laposte.net)  
Blog : <http://changerbischheim.blogspot.com>

**Vitrerie - miroiterie**  
**KOENIG-REIMINGER**  
**03 88 31 12 50**

**Miroiterie**  
**Vitrages isolants**  
**Fenêtres PVC**  
**Parois de douches sur mesure**  
**Vitrages anti-effractions**  
**Réparations rapides**

vm.koenig-reiminger@orange.fr  
Télécopie 03 88 31 10 27  
7 rue de l'Atome  
67800 BISCHHEIM

**A BISCHHEIM**  
Pompes funèbres - Monuments funéraires

Organisation complète d'obsèques, contrats obsèques, monuments funéraires et travaux de cimetières

L'entreprise familiale LUSTIG, représentée par sa marque LS FUNÉRAIRES, se tient à votre entière disposition pour l'organisation complète des obsèques et pour tous les travaux de cimetière.

**VOTRE SEULE DÉMARCHE, NOUS CONTACTER AU:**  
**03 88 83 93 63** Permanence 7j/7 et 24h/24.

Toutes démarches administratives • Transport France et étranger • Inhumation - Crémation - Exhumation • Articles funéraires • Dépose et repose de monuments • Gravure - restauration • Grand choix de monuments en stock ...

<b>OSTWALD</b> 24 rue du Mar. Foch 03 88 55 50 56	<b>STRASBOURG</b> ROBERTSAU 1 rue A. Himly 03 88 31 43 01	<b>BISCHHEIM</b> 46 rue du Passage 03 88 62 99 80 En face du cimetière	<b>RITTERSHOFFEN</b> 59 rue Principale 03 88 05 09 34
---	--	---	---

[www.marbrerie-lustig.com](http://www.marbrerie-lustig.com) (n° d'habilitation : 08.67.222)

**Le gaz naturel, une réponse d'aujourd'hui aux besoins énergétiques de demain**

Complément idéal aux énergies renouvelables, le gaz naturel s'intègre parfaitement dans les Bâtiments Basse Consommation (BBC).

**réseaugds**  
Gaz Distribution Services

14 place des Halles  
67082 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 79 57 00  
Fax 03 88 75 22 01  
[www.reseau-gds.fr](http://www.reseau-gds.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Réunis autour d'une haie de framboisiers, les participants ont appris à les tailler intelligemment pour en tirer une meilleure récolte.

## Un nécessaire savoir-faire

Près d'une cinquantaine de personnes était au rendez-vous organisé par la ville de Bischheim en partenariat avec l'association pour le Compostage Biodynamique d'Alsace-Lorraine (ACBDAL) et la S.A.J.O. (Société des Amis des Jardins Ouvriers) le samedi 27 mars. Cette 6<sup>e</sup> édition avait pour objectif d'informer les jardiniers sur les bienfaits d'une taille adéquate des arbres fruitiers.

Réunis dans les jardins ouvriers situés aux abords du cimetière, les jardiniers étaient visiblement très intéressés par les précieux conseils distillés par les deux moniteurs de l'association. Culture biodynamique, développement durable, des termes que l'on entend quotidiennement sans véritablement connaître leurs implications pratiques. Or, en écoutant les moniteurs de l'ACBDAL, on comprend qu'il s'agit simplement de repenser les méthodes de jardinage, de rétablir des éco-systèmes, de savoir faire preuve de patience,

d'apprendre les bons gestes pour éviter l'utilisation de pesticides et de produits chimiques en tout genre.

### Prévenir plutôt que guérir

Rien de révolutionnaire dans leur discours mais beaucoup de bon sens et notamment, la nécessité d'apprendre les gestes adéquats pour éviter l'apparition des maladies sur les arbres fruitiers et les traitements qui en découlent. Prévenir plutôt que guérir, tel est le mot d'ordre. La taille des arbres fait ainsi partie des mesures prophylactiques. Les erreurs dans la taille d'un arbre fruitier sont bien souvent la cause de l'apparition des maladies mais aussi à l'origine d'une récolte peu abondante.

### De la théorie à la pratique

Pour bien assimiler tous ces précieux conseils, rien de tel que leur mise en pratique. Des framboisiers aux pêchers en passant par les pommiers ou les groseilliers, les moniteurs ont poursuivi leurs démonstrations tout en répondant aux nombreuses questions des participants, avides de récolter de beaux fruits, en abondance.



## Le problème des déchets cachés

Pour la troisième année consécutive, la ville de Bischheim en partenariat avec l'association Surfrider Foundation Europe a organisé un nettoyage des berges de la Ballastière le vendredi 30 avril.

L'association Surfrider Foundation organise chaque printemps l'opération « Initiatives Océanes » : un grand week-end éco-citoyen à travers toute l'Europe, l'Afrique du Nord et les DOM-TOM, dédié à la protection du littoral. Depuis trois ans, elle a étendu cette action à tous les milieux humides (lacs, rivières, étangs,...) et s'est associée à la ville de Bischheim pour réunir des bénévoles (usagers ou non du site) invités à participer au nettoyage des berges de la Ballastière.

## Des nuisances invisibles

Plus d'une trentaine de bénévoles, auxquels s'étaient joints des plongeurs du CAMNS (Club d'activités des maîtres nageurs sauveteurs), ont ramassé des déchets divers (papiers, verres, ferraille,...). Malgré une fréquentation assez importante ces dernières semaines, en raison d'une météo favorable, le plan d'eau et ses abords présentaient un aspect relativement propre. Cependant, la prolifération des déchets ne s'arrête pas à la partie visible du site. Le concours des deux plongeurs du CAMNS a permis de mettre en évidence la présence de nombreux déchets dans l'eau. Or, ce n'est pas parce qu'ils ne se voient pas qu'ils ne sont pas nocifs. Bien au contraire, ils se dégradent de façon insidieuse au cœur du milieu naturel créant un danger pour l'équilibre des éco-systèmes.

De nouvelles grandes poubelles viennent d'être installées. Dans l'intérêt de tous, merci de penser à y déposer vos déchets.

# Messsti de Bischheim

## Fête foraine



**Du samedi 5 juin  
au mercredi 16 juin**

Place de la République

Inauguration le samedi 5 juin à 17h

**Samedi 5 juin  
de 22h à minuit  
Défilé aux flambeaux**

Animations musicales et festives

Rue de la Robertsau (le long du champ de foire)



**Dimanche 6 juin à 11h  
Messe avec les forains**

Rendez-vous Place de la République  
(manège auto-tamponneuses)

## Johrmärik – Braderie

**Lundi 7 juin de 7h à 19h**

Nouveauté : vide-grenier avenue de Périgueux



### Election Miss et Mister Bischheim 2010

**Samedi 29 mai à 20h**

Dîner dansant animé par l'orchestre  
« *Trio Slowmen* »

Salle Saint Laurent (2b, rue Saint Laurent)

Tarif : 26 euros (entrée, repas et spectacle)

Réservations : permanence à l'OMSAL (6, rue Nationale)  
de 17h à 19h

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à  
Suzanne Kurz au 03.88.81.18.80



© Peheil - Fotolia.com



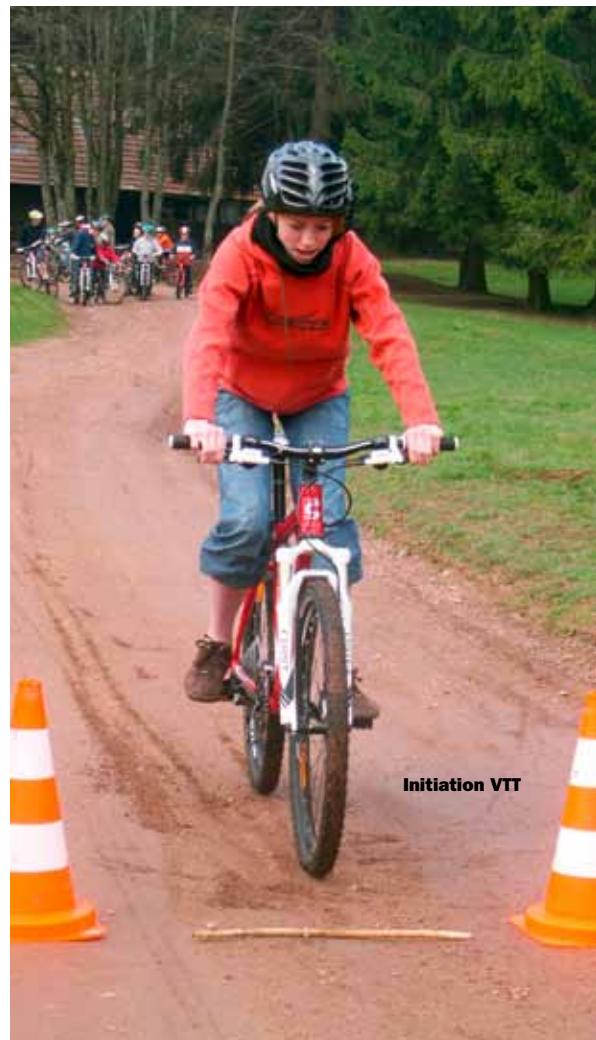
## Echanges sportifs et culturels

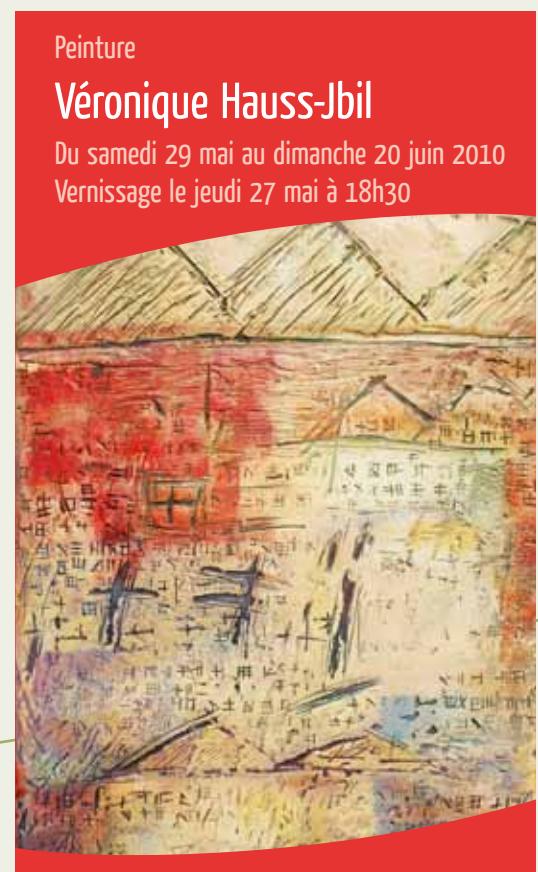
**Du 12 au 16 avril, une quinzaine de jeunes de Bischheim ont partagé un séjour sportif et culturel avec un groupe de Sainghin en Weppes (près de Lille) dans un chalet des Amis de la Nature à Fréconrupt. L'année prochaine, les nordistes accueilleront leurs homologues alsaciens dans le cadre d'un échange mis en place par le service des sports et le pôle jeunesse de Bischheim.**

Le service des sports et le pôle jeunesse ont choisi d'innover en proposant à des jeunes de 10 à 17 ans un séjour sportif sur la base d'échanges et de rencontres. Un projet mis en place avec le soutien de Ville Vie Vacances « L'idée était de faire découvrir à ces 23 jeunes nordistes, des activités sportives de moyenne montagne (course d'orientation, VTT, escalade, ...) mais aussi des aspects culturels de notre région en les emmenant notamment au mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck » explique Jacques, responsable du service des sports. « L'année prochaine pendant les vacances de Pâques, nous nous retrouverons à Gravelines pour faire des activités comme le char à voile et découvrir à notre tour des spécificités nordiques » espèrent le groupe de jeunes et leurs animateurs (Jacques, Augusto et Alexandra).

Autres particularités de ce séjour : l'autonomie et la responsabilisation. Les 38 adolescents et leurs 6 éducateurs se sont réparti les tâches de la vie quotidienne : préparation des repas, vaisselle, ménage, courses,... Le premier jour, ce sont les bischheimois qui ont tout préparé pour accueillir leurs hôtes après un long voyage. « Mais dès leur arrivée, nous avons tenu à mélanger les deux groupes dans la répartition des tâches, dans les dortoirs et dans toutes les activités pour créer une cohésion et favoriser les contacts » poursuit Jacques.

Pari réussi pour cette première expérience où de vraies amitiés sont nées, immortalisées dans un journal et un reportage photos réalisés par les jeunes et dont la seconde partie s'écrira « en terre ch'ti ».





# Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque

## Du 14 au 21 juin

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée au public en raison de la mise en place d'un nouveau portail web à la bibliothèque destiné à améliorer la gestion informatique des données.

Elle ouvrira de nouveau ses portes le mardi 22 juin à 16h.

# CONCERT ÉVÉNEMENT !!!!



Mahmoud Ahmed a marqué de manière emblématique l'âge d'or musical de l'Ethiopie.



Alemayehu Esthète a illuminé les nuits chaudes d'Addis Abéba jusqu'en 1974

## MAHMOUD AHMED, ALEMAYEHU ESTHÈTÉ ET LE BADUME'S BAND

VENDREDI 28 MAI 20H30

Concert - Musique du Monde (Éthiopie/France)

L'ambiance sera africaine et festive lors du concert de clôture de la saison culturelle 2009/2010 à la Salle du Cercle. On enlève les chaises pour faire place à la danse et à la fête au son du groove éthiopien avec deux monstres sacrés qui ont marqué l'âge d'or de la musique éthiopienne (1960 à 1974) : Mahmoud Ahmed et Alemayehu Esthète accompagnés par le Badume's Band.

La musique éthiopienne reste encore méconnue alors qu'elle recèle de véritables trésors. L'un de ses plus fameux artisans se nomme Mahmoud Ahmed. Le vieux griot a imprimé sa griffe musicale en Afrique, créant un style moderne, une sorte de groove électrique made in Africa. Avec son charisme indéniable, sa voix puissante et brûlante, il a marqué de manière emblématique l'âge d'or musical de l'Ethiopie. Une période où les cuivres, les instruments électriques et les musiques occidentales se sont mêlées aux musiques orientales. En France, il jouit d'une reconnaissance considérable depuis la sortie de son album phare « Erè mèla mèla » en 1986.

L'autre fer de lance de cette vague musicale est souvent surnommé l'Elvis ou le James Brown éthiopien. Alemayehu Esthète a illuminé les nuits chaudes d'Addis Abéba jusqu'à la chute de l'empereur Hailé-Sellassié 1<sup>er</sup> en 1974, renversé par une dictature. Malgré ses textes moralisateurs, sa musique aux accents rockn'roll lui vaudra la haine des conservateurs qui voient en lui l'un des responsables de la dégradation des mœurs. Obligé de s'exiler, il poursuivra

sa carrière à l'étranger avec plus ou moins de bonheur.

### Une renaissance

Dans les années 80-90, des mélomanes, fascinés par ce courant musical ont permis au reste du monde de découvrir ces artistes d'exception. De nombreuses formations en Europe et dans les pays anglo-saxons vont s'inspirer de cet Ethio-groove, en reprendre les compositions musicales avant de les réinventer. C'est le cas des bretons du Badume's Band, devenus de véritables passeurs de cette culture musicale en Occident.

Mahmoud Ahmed et Alemayehu Esthète se produisent, depuis quelques années, dans les festivals européens et américains où leur succès ne se dément pas. Les accueillir sur la même scène à Bischheim est un véritable événement et une chance.

N'hésitez pas à venir les découvrir et partager avec eux l'ambiance du « Swinging Addis ».

*A noter : l'association «Les Enfants de Djibasso» vous proposera ses boissons rafraîchissantes tout au long de la soirée.*

Alexandre Jung à la tête de l'Harmonie de la Police Nationale



## Rencontre : Alexandre Jung

**Le 1<sup>er</sup> juin à 20h30, l'Harmonie de Bischheim donnera son concert annuel au PMC de Strasbourg avec, en seconde partie, l'Harmonie de la Musique de la Police Nationale dirigé par le jeune chef alsacien Alexandre Jung.**

Né en 1983 à Haguenau, Alexandre Jung débute la clarinette et le piano à l'Ecole de Musique Municipale de Haguenau. Rapidement, il intègre le Conservatoire National de Région de Strasbourg où, dès 14 ans, il s'initie à la direction d'orchestre. A 17 ans, il dirige sa première Harmonie, celle de Schweighouse-sur-Moder.

Il poursuit son apprentissage au Conservatoire de Musique d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg) où il fera une rencontre importante avec Alain Crépin, compositeur pour orchestre à vents et professeur. Il continuera sa formation à Paris et obtiendra son diplôme de Direction d'Orchestre après avoir reçu de nombreuses distinctions. En 2008, il est nommé, par voie de concours, Chef de la Musique de la Police Nationale et devient le plus jeune Chef d'un orchestre d'Etat.

### Le plaisir est devenu un métier

Alexandre Jung est, depuis toujours, passionné par les orchestres à vents. Il n'avait pas de plan de carrière, il faisait de la musique avant tout pour le

plaisir. « Quand j'étais enfant, un orchestre comme celui de la Garde Républicaine me faisait rêver mais je n'aurais jamais imaginé diriger un orchestre de ce type. Certes, la direction d'orchestre m'a toujours intéressé mais mon parcours ne relève d'aucun calcul. Il est fait d'une succession de rencontres, d'opportunités comme la direction de l'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg qui a été déterminante. J'ai beaucoup travaillé mais j'ai eu aussi beaucoup de chance. Je suis d'ailleurs émerveillé par mon parcours où mon plaisir de la musique est devenu un métier » confie Alexandre Jung.

### Attaches alsaciennes

Si Alexandre Jung est souvent en Alsace où il dirige toujours l'Harmonie de Schweighouse : « car le plaisir est différent avec des amateurs et ce sont surtout de très bons amis », ce n'est que la 2<sup>e</sup> fois qu'il reviendra sur une scène alsacienne à la tête de l'Harmonie de la Police Nationale. « J'éprouve une grande fierté d'amener « mes musiciens » chez moi, en Alsace et de revenir au PMC où j'ai de très bons souvenirs avec l'orchestre de l'ES. J'ai tout de

suite accepté de faire la 2<sup>e</sup> partie de ce concert car je sais que l'Harmonie de Bischheim est un très bon orchestre. J'ai proposé à Aimé Bastian d'être le soliste et c'est non sans plaisir que je dirigerai mon ancien directeur d'école de musique qui me dirigeait à l'Harmonie de Haguenau. Pour ce concert, j'aurai une soixantaine de musiciens et nous proposerons des musiques issues du répertoire original pour orchestre à vents » conclut Alexandre Jung.

Ce concert du 1<sup>er</sup> juin proposera une soirée variée où chacun devrait y trouver son compte. Les mélomanes apprécieront les curiosités du programme. Les moins avertis ne seront pas en reste puisque nous pourrons entendre les danses symphoniques sur West Side Story de Bernstein par l'Harmonie de Bischheim avant une clôture en beauté avec Rhapsody in Blue de Gershwin en seconde partie par l'orchestre de la Police Nationale avec en soliste Aimé Bastian.

### La Musique de la Police Nationale

La Musique de la Police Nationale comprend un Orchestre d'Harmonie et une Batterie-Fanfare. Créé à l'origine pour remplir des missions protocolaires, cet ensemble va développer son répertoire et se produire sur des scènes nationales et internationales où il contribue au rayonnement de la culture musicale française. Cette formation de prestige est devenue un outil de communication, offrant une image différente de la Police Nationale.

Près de 90 musiciens professionnels forment l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Police Nationale. Son répertoire est riche, alliant tradition, œuvres contemporaines et recherches inédites.

Par l'enregistrement de CD, de livres-CD pour enfants, des actions pédagogiques et des interventions en milieu scolaire, l'Orchestre tend à se faire connaître et à se rapprocher de la population, tout en contribuant à la diffusion du savoir-faire français en matière d'instruments à vents.



## Fête de la Musique

**Mardi 22 juin**

20h30 : Concert de l'Harmonie Bischheim

**Mercredi 23 juin**

20h30 : Concert du Big Band Bischheim

**Jeudi 24 juin**

20h30 : Concert des élèves de l'Ecole Municipale de Musique

En 2009, l'école de musique vous avait proposé une fête de la musique sous la forme d'un mini-festival comprenant trois concerts organisés devant l'église protestante rue Nationale. Cette formule avait été suivie par près de 250 personnes chaque soir. Compte tenu des travaux qui ont commencé à l'église protestante, nous ne serons pas en mesure de réitérer ce mode de fonctionnement cette année. Cependant, nous garderons l'esprit de la manifestation sous forme d'un mini-festival avec trois concerts d'une heure, mais devant la salle Frédéric Sali - route de Bischwiller au fond de l'allée en face de la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire :

Ecole Municipale de Musique  
37 route de Bischwiller  
67800 Bischheim  
Tél. 03 88 20 83 84  
e-mail :  
musique@ville-bischheim.fr

## Portes ouvertes Du 21 au 25 juin

L'école municipale de danse de Bischheim vous ouvre les portes de ses différents cours de danse du lundi 21 au vendredi 25 juin et vous invite à assister aux séances de travail des élèves danseurs.

### Parc des Sports (allée Blaise Pascal)

**Professeur Kristine Groutsch**

**Eveil corporel**

(enfants de 4 à 5 ans)  
Mercredi 23 juin de 17h à 18h

**Initiation à la danse**

(enfants de 6 à 7 ans)  
Mercredi 23 juin de 16h à 17h

**Danse contemporaine**

Mercredi 23 juin de 18h à 19h30 (enfants de 8 à 10 ans)

Vendredi 25 juin de 18h à 20h  
(adultes à partir de 16 ans)



© Michel Nicolas

**Professeur Pia Freiberg**

Danse modern'jazz et handidanse moteur

Lundi 21 juin de 20h à 21h30  
(adultes niv. débutant)

Mardi 22 juin de 18h30 à 20h  
(ados niv. intermédiaire) et de 20h à 21h30 (adultes niv. intermédiaire)

Jeudi 24 juin de 16h à 17h  
(handidanse moteur), de 17h à 18h (enfants niv. intermédiaire/avancé), de 18h30 à 20h (ados niv. avancé) et de 20h à 21h30 (adultes avancé)

### Salle Henri Dunant (6 rue Henri Dunant)

**Professeur Sophie Béziers-Labaune**

**Handidanse mental**

Jeudi 24 juin de 16h15 à 17h15 (ados) et de 17h15 à 18h15 (enfants/adultes).

**Pour tout renseignement complémentaire :**

Véronique Fuchs au 03 88 20 83 82 ou site de la ville de Bischheim : [www.ville-bischheim.fr](http://www.ville-bischheim.fr)



## Vers une nouvelle église paroissiale

### Le contexte religieux

Les relations entre les communautés catholique et protestante n'ont pas toujours été paisibles. Ainsi, le 9 janvier 1859, le culte protestant était perturbé par le curé pour une question d'horaires. L'affaire fut portée devant le maire Michel Pfrimmer, mais aussi devant le maire de Hoenheim, le consistoire protestant de St-Pierre-le-Jeune, l'évêché de Strasbourg et le préfet pour aboutir in fine à un nouveau règlement du Simultaneum le 16 mars 1859<sup>1</sup>. La construction d'une nouvelle église permettra d'éviter tout conflit dans l'utilisation d'un seul lieu de culte.

### La vie quotidienne

La vie quotidienne de la paroisse catholique de Bischheim était très différente de celle d'aujourd'hui. L'église, qui servait aux deux cultes, était constamment mobilisée par les deux communautés. En 1903, Bischheim, avec 8 000 habitants, comptait 4 400 catholiques. Or, l'église n'avait que 650 à 700 places.

Deux offices religieux se tenaient le dimanche à 7h et à 10h30. Si on ne tient pas compte des 700 enfants de moins de 7 ans, il fallait encore accueillir 3 700 personnes pour les deux services, soit au maximum 1 300 à 1 400 fidèles. Dans ces conditions, environ 2/3 des paroissiens

étaient exclus de la messe. Les confessions étaient très éprouvantes pour les deux prêtres desservant la paroisse.

A la veille des grandes fêtes, elles commençaient à 14h et se terminaient à minuit. Les fidèles qui attendaient le sacrement de pénitence devaient patienter 4 à 5 heures. Or, comme ils étaient à jeun depuis minuit pour pouvoir communier, les malaises étaient fréquents. Une étude statistique assez étonnante montre que sur une période de neuf mois (du 16 novembre 1902 au 18 août 1903), 121 enfants et 55 adultes ont perdu connaissance au cours de la messe, ce qui perturbait fortement le bon déroulement des offices<sup>2</sup>.

### Croissance démographique exceptionnelle

La commune de Bischheim est confrontée à une croissance démographique exceptionnelle qui bouleverse profondément ce village rural :

Années	Population totale	Population catholique
1865	3.400	1.026
1885	5.340	2.343
1900	7.764	4.025
1905	9.012	4.843
1910	9.865	5.307
<b>Augmentation :</b>	<b>190 %</b>	<b>417 %</b>
<b>1865-1910</b>		

Sur le plan scolaire, de 1880 à 1905, on est passé de 4 à 12 classes avec autant d'instituteurs pour l'école catholique. L'instruction religieuse par le curé Huck et son vicaire devenait une charge écrasante. Alors qu'en 1857, la paroisse de Bischheim avait pu bénéficier d'un vicariat rémunéré par les fonds de l'Etat, il devenait indispensable d'obtenir un nouveau poste pour ne plus laisser 5 classes de l'école primaire sans instruction religieuse. Un nouveau vicaire est donc nommé à Bischheim le 31 mai 1907 suite à une requête efficace du curé Théophile Huck.

Des localités de 3 000 habitants comme Brumath, Hochfelden, Kaysersberg, Molsheim, Reichshoffen avaient à l'époque trois prêtres. Erstein et Ribeauvillé en avaient même quatre. Avec 4 843 paroissiens, Bischheim était donc très défavorisée. Cette explosion démographique trouve son origine dans la construction des Ateliers de la SNCF à Bischheim en 1879 qui vont entraîner la venue d'une abondante main-d'œuvre ouvrière. En 1905, on comptait jusqu'à 1 800 ouvriers dans ces ateliers de réparation.

### Contexte politique

Une autre raison, plus politique, sera avancée pour justifier la construction d'une église. Dans le bouillonnement social de l'époque, le combat à mener contre l'influence d'un nouveau parti sera utilisé par les défenseurs du projet.

<sup>1</sup> ABR V 353.

<sup>2</sup> Archives de l'archevêché. Bischheim.



**Acte officiel de la consécration de l'église St-Laurent par Mgr Zorn de Bulach avec les signatures des personnalités présentes (archives de l'archevêché de Strasbourg). Ce document atteste par ailleurs que les reliques de Ste Fausta et Ste Candide, qui se trouvaient dans l'autel de l'église primitive, ont été transférées dans la nouvelle église.**

Une prise de position, signée par des notables bischheimois mobilisés par le curé Alphonse Huber, est envoyée à l'administration allemande le 2 septembre 1903. L'effritement des traditions chrétiennes dans le monde ouvrier et la forte progression des socialistes y sont dénoncés. Pour obtenir le soutien des autorités politiques, l'empereur Guillaume II est appelé à la rescoufle. On citera un passage de son dernier discours à Aachen en juin 1902 devant un parterre de notables des deux confessions : « *C'est ainsi que j'attends de vous tous, peu importe si vous êtes croyants ou laïcs, que vous m'aidez à maintenir la religion au sein du peuple ... car celui dont la vie ne se réfère pas à la religion est perdu !* ».

Dans une lettre circulaire du 12 janvier 1905 adressée à l'ensemble du clergé d'Alsace, le curé Huber énonce les mêmes craintes : « *Ecartés pour ainsi dire de tout office religieux, par suite d'une église absolument insuffisante et mixte, nos pauvres ouvriers ... sont aisément gagnés et fascinés par les ennemis de la foi et de l'ordre établi. Ils retournent les jours de fête chez leurs parents et amis à la campagne et cherchent à y faire de la propagande pour ces doctrines subversives* ». Et de conclure son épître : « *Une église catholique à Bischheim sera une forte digue contre ce*

*mouvement progressiste du mal et, partant, un bienfait pour tout le pays* ».

### Construction de l'église Saint-Laurent

La construction d'une nouvelle église paroissiale catholique et les diverses étapes de son financement sont bien documentées<sup>3</sup>. Un Comité pour la construction est mis sur pied en 1892 sous le curé Laurent Scheer (1891-1899). Le curé Alphonse Huber (1899-1906) lance une grande tombola en Alsace pour financer le projet, une opération très complexe approuvée par Otto Poehlmann (1848-1927)<sup>4</sup>, un haut fonctionnaire allemand qui fut président de Basse-Alsace.

Pour emporter la décision, il est rappelé que la commune de Bischheim, très pauvre, supporte un coût financier très lourd pour l'école catholique et que l'entreprise de réparation ferroviaire de Bischheim, exemptée de charges fiscales, ne rapporte aucun revenu. Le comité pour la construction de l'église, qui ne manque pas d'arguments, rappelle l'exemple de la loterie de 1899 qui a servi à la construction du Palais des Fêtes de Strasbourg en 1903. Le tirage de cette tombola en faveur de Bischheim s'est déroulé le 2 mars 1905 et rapporta un bénéfice net de 98.001,76 Marks.

La nouvelle construction a été adjugée le 28 novembre 1908 à un architecte allemand, Johann Adam Rüppel (1864-1930). Le curé Théophile Huck (1906-1914) va alors lancer le grand chantier de sa vie, une œuvre architecturale capable d'accueillir une population catholique très nombreuse, ce qui explique les dimensions exceptionnelles de l'édifice.

Johann Adam Rüppel, architecte réputé, est né à Weibersbrunn en Franconie le 13 janvier 1864. Il est le fils de Franz Rüppel, un maître maçon. Il fait ses études d'architecture à Würzburg, Dresden et Leipzig. Il se fixe à Bonn et devient le collaborateur d'un architecte connu pour la construction d'églises, Franz Langenberg. Après le décès inopiné de ce dernier, il épouse, le 14 août 1896, sa fille ainée Wilhelmine Sibylle Langenberg (1875-1948). Le 24 juin 1910, il quitte Bonn pour Mayence et meurt finalement à Stockstadt le 1<sup>er</sup> janvier 1930<sup>5</sup>. Sa production architecturale est très importante avec 36 édifices parfaitement répertoriés. Son travail à Bischheim a été contesté un peu injustement. Il faut dire que l'emplacement choisi pour la nouvelle église St-Laurent s'est révélé être un terrain

3 Kirchenblatt für die katholische Pfarrei Bischheim, V. Jahrgang, Nr 5, Auf Weihnachten 1917; Festschrift zum Silbernen Jubiläum der Einweihung der Pfarrkirche von Bischheim 1910-1935 ; 40<sup>e</sup> Anniversaire du Cercle catholique St-Laurent Bischheim, 2 juillet 1933 ; 50<sup>e</sup> Jubilé de l'Eglise paroissiale St-Laurent Bischheim 1910-1960 ; 75<sup>e</sup> Jubilé de l'Eglise paroissiale Saint-Laurent Bischheim 1910-1985 ; 1910-2010 100<sup>e</sup> Anniversaire de l'Eglise paroissiale Saint-Laurent Bischheim.

4 Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne, N°30, p. 3028.

5 Renseignements aimablement communiqués par M. Klaus Nohlen.

très argileux. Il fallait de ce fait renforcer les fondations et stabiliser le sol, notamment du côté nord. Il était certainement injuste de contester les dépassements du devis initial. Le devis final s'est monté à 287.625,10 Marks au lieu des 217.219 Marks prévus, soit un surplus de 32 %.

Les travaux débutent en janvier 1909. Un entrepreneur allemand domicilié à Strasbourg, Adam Bürkmann, né en 1841 à Rheinzabern (Palatinat), est chargé du chantier avec son fils Emile Bürkmann<sup>6</sup>. La première pierre est posée par l'évêque de Strasbourg, Mgr Adolphe Fritzen, le 16 mai 1909. La construction progresse à vive allure.

Le dimanche 9 octobre 1910, la nouvelle église St-Laurent est solennellement consacrée par l'évêque auxiliaire François Zorn de Bulach (1858-1925), évêque titulaire d'Érythrée, qui affirmera notamment : « *C'est la plus grande et la plus belle église que j'ai consacrée en Alsace* ». Les vénérables reliques de sainte Fausta et de sainte Candide, dont l'histoire est mal connue, et qui se trouvaient dans la vieille église de Bischheim, ont été transférées dans la niche du nouvel autel du chœur.

Le 2 décembre 1912, un accord a été trouvé pour dédommager le conseil de fabrique de 5 500 Marks en raison de l'abandon du Simultaneum au profit de la paroisse protestante. De plus, les catholiques pourront récupérer tout leur mobilier liturgique comme l'antique baptistère. Il s'agit d'une œuvre en grès très belle et élégante, en style gothique finissant, qui daterait de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant l'introduction de la Réforme à Bischheim. Il a été classé le 14 septembre 1995 au titre des Monuments Historiques<sup>7</sup>.

Pour comprendre l'histoire de cette construction, on ne peut ignorer l'arrière plan politique et culturel de l'époque. Sous l'administration allemande, la superficie de Strasbourg a été multipliée par trois pour faire de cette ville une véritable capitale, comme le montre le tracé des grands axes.

*Dans le prochain numéro des Cahiers de Bischheim, nous aborderons la place de l'architecture néo-gothique.*

6 AVCUS, Fichier domiciliaire.

7 Archives de l'Archevêché. Dossier Bischheim.

### Exposition artistique sur le thème « *La maison de Dieu* » du 14 mai au 13 juin

Organisée dans le cadre des festivités de son église par la paroisse catholique Saint-Laurent.

Neuf artistes exposeront dans l'église: Gérard Brand, Marie-Kathrin Daspet, Luc Dornstetter, Iza Emberger, Louise Fritsch, Claudine Georges, Antoine Haller, Marcel Helmbacher et Guillaume Montgenet. L'exposition est ouverte tous les vendredis, samedis et dimanches et le lundi 24 mai de 15h à 19h avec la présence des artistes le dimanche et lors de la nocturne le samedi 5 juin jusqu'à 21h.



## Dîner dansant

Pour une première, ce fut une vraie réussite ! À la Résidence Charles Huck, le dîner dansant du vendredi 30 avril a fait salle comble. Les résidents, leurs amis et autres invités ont partagé une soirée fort agréable autour d'une table bien garnie. Le dynamisme de la responsable, la franche participation des convives, sans compter le talent de notre musicien fidèle Jacky Husson ont donné à cette soirée une ambiance festive que tout le monde s'est accordé à plébisciter.

Il n'est pas dit que cette «première» ne trouvera pas une suite !

## Atelier Mémoire

Cette mémoire qui flanche, qui oublie le nom de cette personne que nous connaissons pourtant si bien, qui ne sait plus retrouver le nom de cette ville où nous sommes passé l'été dernier, qui tout bêtement a perdu la trace de nos clés de voiture....

La mémoire c'est toute la vie. Du matin au soir, nous vivons avec elle sans même nous en apercevoir et c'est un bien trop précieux pour que nous la laissions mal vieillir.

**La Résidence Charles Huck propose gracieusement deux fois par mois, le mercredi de 11h à midi,**

des ateliers d'entretien de la mémoire ouverts à tous les seniors. Autour de jeux et de tests individuels et collectifs, vous ré-apprendrez à stimuler votre attention, à trouver les moyens les plus adaptés à vos capacités.

Vous y gagnerez en vitalité, en jeunesse, en bien-vivre. N'oubliez pas que la mémoire n'existe pas si on ne s'sert pas avec les autres !

**Pour participer, il vous suffit de prendre contact avec Mme Fischer, responsable de la Résidence Charles Huck au 03.88.33.34.57.**

## ESPAS CUS NORD

### Conférence

## « Le droit au répit »

**Mardi 18 mai** de 14h30 à 16h30

A la Maison du Conseil Général  
4, rue des Magasins - 67800 Bischheim

### Soutenir les aidants familiaux

Lorsque les problèmes de dépendance surviennent, de nombreuses personnes âgées et leurs aidants se trouvent alors très isolés et démunis.

C'est pourquoi l'ESPAS (ESpace d'Accueil Seniors) CUS Nord du Conseil Général du Bas-Rhin ainsi que des partenaires du réseau gérontologique local organisent une conférence sur le thème « *Le droit au répit* ».

Des informations relatives, notamment, à des solutions relais comme les accueils de jour, hôpital de jour et hébergement temporaire permettant aux aidants de retrouver un peu de temps pour eux-mêmes, seront présentées. A l'issue de la conférence les personnes intéressées pourront s'inscrire pour visiter ces structures.

Cette conférence sera animée par Mmes Florian et Merkle (Accueils de jour), Mme Ethève (hôpital de jour) et M. Becker (Etablissement d'hébergement temporaire).

#### Renseignements :

ESPAS CUS Nord - Maison du Conseil Général -  
Tél. : 03 69 20 75 92 - christelle.garcia@cg67.fr



## La Voûte étoilée

### Rencontre intergénérationnelle

Le 20 avril, la maison de retraite « La Voûte étoilée » a accueilli, pour une première rencontre, les élèves de CM1 de la classe de Mme Baldeweck de l'école République. Résidents et enfants ont passé une après-midi conviviale et riche en échanges autour d'un intérêt commun largement partagé : les jeux de société. Forts de cette rencontre appréciée par tous, un nouveau rendez-vous est programmé pour le mois de juin.



### Randos dans les Vosges

Dès l'arrivée des beaux jours, plusieurs jeunes retraités de Bischheim randonnent ensemble dans les Vosges. Le départ est donné à 8h, en covoiturage et le repas est au fond du sac-à-dos comme il se doit.

Voici déjà 3 ans que Raymond, Béatrice, Danielle, Charles et d'autres se retrouvent pour partager deux fois par mois leur goût pour la marche en pleine nature. Les parcours sont choisis avec soin : ni trop de pentes ardues ni trop de terrains plats, un juste équilibre qui permet à chaque participant de trouver le bon rythme, d'adapter l'effort physique et de le maintenir toute la journée.

*Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter la Villa Arc en Ciel au 03.90.22.75.06.*

# Exposition

## Héritage commun et partage de l'histoire à Bischheim

Apprendre à mieux nous connaître pour vivre ensemble, en respectant les différentes origines dans leur richesse et leur diversité culturelle, avec les enfants et les enseignants des CM2 des Ecoles République, At Home, Prunelliers et St Laurent

**Du mardi 25 au vendredi 28 mai**  
De 8h à 18h

**Samedi 29 mai de 9h à 18h**  
**Dimanche de 10h à 17h**

**Maison du Conseil Général du Bas-Rhin**

4, rue des Magasins à Bischheim

Entrée libre avec un salon des thés, des ateliers et des projections de films

L'exposition propose les réalisations préparées tout au long de l'année scolaire 2009-2010 par les enfants autour des thèmes de l'histoire de l'école, du chemin de fer, des lieux de vie, des migrations à Bischheim.

Elle s'inscrit, avec un lieu et une architecture spécifiques (la Maison du Conseil Général), dans un parcours qui valorise les réalisations et les questionnements des enfants, et qui informe, dans une approche par touches sensibles, des temps forts clefs de l'histoire et de la mémoire commune de Bischheim.

Les enfants, leurs parents et tous les habitants de Bischheim pourront découvrir dans ce parcours: livres oiseaux, grands dessins, lecture partagée, peinture à plusieurs mains, DB, film-entretien, projections - écritures portées, paroles découpées - paroles inscrites....

### Construire ensemble l'histoire de Bischheim

Venez déposer vos photos, vos témoignages, vos histoires à Bischheim. Tout au long du week-end sera réalisé le musée éphémère des mémoires des habitants de Bischheim.

Le dimanche à 15h, ce musée éphémère sera ouvert au grand public.

Le parcours invite à créer du lien, du sens, à poursuivre la circulation des paroles et de la mémoire intergénérationnelle par des écrits, des dessins réalisés par le public. Des tables, sur lesquelles du matériel sera mis à disposition du public, accompagné d'« aiguillages » sur différents processus créatifs, seront mises en place aux abords des créations des enfants.

Ainsi, le public, (enfants, jeunes, adultes, anciens...) aura la possibilité de venir inscrire, dessiner, compléter un livre... avec une histoire, son histoire pour ainsi continuer et entrer dans la dynamique initiale du projet de PasSages avec les écoles de Bischheim : un projet qui invite à (s')éduquer à la compréhension et à la tolérance.

**L'exposition a été réalisée avec le concours de :**

Interventions artistiques dans les écoles : Nathalie Macq - Ourida Dif - Aleksandra Szrajber, Anyway Films  
Scénographie de l'exposition : Laura Martin  
Animation : Carol Styl « C'est celâ ! » production  
Recherches historiques : Jean-Daniel Fischer



Une promenade dans la ville en passant par la Maison Waldteufel le samedi 29 mai à 18h

Programme d'animations « Promenons-nous dans la Ville »

**Samedi 29 et dimanche 30 mai**

**Samedi 29 mai**

**10h** visite guidée de la Maison du Conseil Général

**16h53** Embarquez pour Strasbourg-Bischheim - Voyage insolite

*Départ 16h53 de la gare de Strasbourg - Arrivée 16h57 à la gare de Bischheim. Possibilité de s'inscrire pour avoir un billet de groupe.*

**18h** Le p'tit bal trouvé avec le limonaire de Jean-Pierre Ringler

*Maison Waldteufel, rue Waldteufel.*

**Dimanche 30 mai**

**15h** Fête de l'amitié et ouverture du Musée de l'éphémère (sur le parvis de la Maison du Conseil Général)

*Danses, lectures, musiques*

*Clôture de la promenade et de l'exposition*

**Partenaires de l'action :** Inspection Départementale Strasbourg VI, Préfecture du Bas-Rhin, Conseil Régional, Ville de Bischheim, Conseil Général, Paroisse Catholique, Paroisse Protestante, Communauté Juive, Mosquée de Bischheim.

**Renseignements, information**

**Association PasSages**

13, rue Oberlin 67800 Bischheim

Téléphone : 06 89 86 19 12

Mail : [pas.sages@laposte.net](mailto:pas.sages@laposte.net) -

<http://passagesenaction.canalblog.com>



Les vélos favorisent les déplacements dans la ville et permettent une plus grande souplesse dans l'organisation des animations.

## Vacances estivales

Comme chaque été, l'équipe du pôle jeunesse proposera des activités aux jeunes de 11 à 17 ans de la ville. Le programme sera marqué par des temps forts et par une approche quelque peu différente des animations, motivée par la volonté de créer une dynamique inter-quartiers.

Le Pôle Jeunesse de Bischheim a décidé de modifier le fonctionnement des animations proposées aux jeunes à travers la ville. « Nous ne souhaitons plus avoir une présence en permanence sur chaque secteur mais plutôt créer une dynamique inter-quartiers en favorisant les déplacements, en organisant des sorties communes ouvertes à plus de monde. On veut également s'adapter au rythme estival des jeunes en accentuant notre présence les après-midi et en fin de journée » explique Anne-Laure Hamelin, directrice du Pôle Jeunesse.

Des objectifs qui s'inscrivent pleinement dans le projet éducatif 2010/2012 élaboré par le Pôle Jeunesse. Autre nouveauté, des partenariats avec des structures comme le CSF Victor Hugo ou avec des services de la ville comme celui des sports. Un animateur du Pôle Jeunesse sera présent en permanence à la Ballastière, en collaboration avec les éducateurs sportifs. Le but est d'être présent là où se trouvent les jeunes et la Ballastière en est un bon exemple.

Ces vacances seront marquées par des temps forts et de nombreuses activités extérieures. Fort du succès rencontré au

près des jeunes l'année dernière, le Pôle Jeunesse louera à nouveau une 15<sup>e</sup> de vélos. Cela permettra d'organiser les déplacements dans la ville qu'ils souhaitent favoriser mais aussi pour proposer des sorties avec plus de souplesse et de réactivité. « Notre volonté

est de recentrer nos moyens et de toucher le plus grand nombre de jeunes. La visibilité sera différente, on sera moins présent dans nos locaux mais là où se trouvent les jeunes » conclut Anne-Laure Hamelin.

## Les temps forts

### Du 5 au 9 juillet : Olympiades

Elles seront organisées dans différents secteurs de la ville avec notamment une journée Mondialito (Coupe du monde de foot oblige).

### Du 6 au 8 juillet : Mini-séjour à Paris

Organisé en partenariat avec le CADA dans la continuité du projet « Paris d'ailleurs », ce séjour propose des découvertes culturelles dans différents quartiers de la capitale.

### Du 12 au 14 juillet : Séjour au Futuroscope de Poitiers

### Du 2 au 6 août : Arts du cirque à Christ-Roi

Retrouvez le programme complet de l'été sur le site : [www.ville-bischheim.fr](http://www.ville-bischheim.fr)



## Forum Jeunesse

### Parole de jeunes

Plus d'une 100<sup>e</sup> de jeunes et de nombreux partenaires (associatifs, élus, agents des structures de prévention et d'information) ont participé au forum « Paroles de jeunes » organisé le 26 mars à la Maison du Conseil Général. Des jeunes de 10 à 25 ans étaient invités à s'exprimer dans le cadre du diagnostic jeunesse, préalable à la signature du Contrat Territorial Jeunesse (CTJ) prévue à l'automne. L'ambiance était conviviale et studieuse. Une rencontre riche en enseignements pour l'ensemble des professionnels présents. Cette première expérience a d'ores et déjà prouvé que les jeunes souhaitent s'exprimer et sont demandeurs d'espaces où ils peuvent se réunir et prendre la parole. Une donnée que devrait prendre en compte le prochain CTJ.



## Sport et découvertes

Le Kin-ball est un jeu québécois collectif et coopératif qui se pratique avec un gros ballon rose.

**Les accueils de loisirs At Home et Saint-Laurent se sont une nouvelle fois réunis pour proposer aux enfants un programme dynamique intitulé « Sport ton corps » pendant les vacances.**

Après un hiver long et rigoureux, le programme des vacances de Pâques proposé par l'accueil de loisirs Saint-Laurent (partagé en partie avec At Home) avait de quoi redonner du tonus aux enfants et leur permettre de se défouler. Organisé dans la continuité de l'atelier de 2009 « *Manger, bouger* » qui comptait un volet nutrition et un volet sportif, « *Sport ton corps* » avait pour objectif de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants mais aussi de les inciter à pratiquer des activités physiques.

Pari réussi pour Lianna Barraud, directrice de Saint-Laurent car « *les enfants ont adoré* ». Tous les matins et pendant deux semaines, les enfants ont pu découvrir du tir à l'arc, le kin-ball, le hip-hop ou encore le baby-gym pour les 4-6 ans. Des sorties à la piscine, au parcours de santé de Lingolsheim et au Parc Alsace Aventure (acco-branches) sont venues compléter les séances organisées avec des intervenants de diverses structures extérieures (Arachnima, la Strasbourgeoise et l'USEP).

La fin de la première semaine était marquée par des olympiades et la seconde par une pause café à Saint Laurent où les parents étaient invités à rejoindre leurs enfants pour découvrir en images (diaporama) les « *exploits* » de leurs enfants et assister à une démonstration de Hip-Hop sous la houlette de Yacinthe.

## Les rendez-vous arts et compagnie

**Tous les mardis, la Plaine de jeux du Guirbaden s'anime au rythme des activités mises en place par l'accueil de loisirs At Home en partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'OPI (Orientation, prévention, Insertion). Sports, jeux, danse, création artistique, les ateliers sont ouverts à tous, petits et grands avec l'objectif de susciter des rencontres intergénérationnelles.**

Mardi 20 avril, 16h30 : l'école est terminée et les premiers enfants, un goûter à la main, commencent à arriver. Au programme de la soirée : badminton, hip-hop et atelier boo Vacances estivales merang. Un petit passage à la table d'inscription, un tampon « *smiley* » sur le poignet et ils peuvent librement profiter des activités proposées par les différents animateurs du jour.

D'autres viendront, tout au long de la soirée, apprendre quelques pas de hip-hop, tenter de trouver le bon geste pour voir revenir leur boomerang ou se défouler au badminton.

Ces rendez-vous hebdomadaires se dérouleront jusqu'au 8 juin avec des activités différentes chaque semaine.

*Pour tout renseignement : [www.ville-bischheim.fr](http://www.ville-bischheim.fr) (rubrique enfance jeunesse)*





Le Saloon's était un bar fermé depuis 5 ans. Contigu au restaurant le Wodli, il appartient à Hatim Bouhendah, propriétaire du restaurant. « J'avais ouvert le bar pendant 8 mois et sollicité le PMU pour avoir les courses mais à l'époque, la concurrence était trop forte et le PMU avait refusé. Il y a quelque mois, ils sont venus me demander si j'étais en-

core intéressé. J'ai saisi l'opportunité et décidé d'ouvrir à nouveau ce bar qui n'est pas réservé aux seuls amateurs de courses. Je propose des petits plats à toute heure et des menus du jour (entre 8 et 10 euros) en espérant attirer une clientèle variée » confie Hatim Bouhendah.

Comme son nom l'indique, le Saloon's affiche une déco

western : les portes en bois battantes à l'entrée et les peintures murales vous plongent immédiatement dans l'ambiance. Deux écrans télé permettent aux clients de suivre les courses en direct et les amateurs de football peuvent également y trouver leur compte. « Le foot a sa place tous les dimanches soir et nous proposerons aux clients de ve-

nir suivre les matches pendant la Coupe du monde dans une ambiance conviviale » annonce le nouveau barman.

#### Le Saloon's

82 route de Bischwiller  
67800 Bischheim  
Ouvert tous les jours de 8h à 1h du matin.

## Des courses au football

Les passionnés des courses ont un nouveau lieu de rendez-vous à Bischheim depuis le 9 avril avec l'ouverture du Saloon's au 82 route de Bischwiller. Un bar-PMU qui propose également des petits plats à toute heure et des menus du jour.

**Infirmière expérimentée, Jamila Idrissi propose des soins à domicile sur le secteur de Bischheim, Hoenheim et Schiltigheim.**

## Soins infirmiers à domicile

Depuis le 15 février, un nouveau cabinet de soins infirmiers à domicile s'est installé à Bischheim. Jamila Idrissi interviendra sur le secteur de Bischheim, Hoenheim et Schiltigheim où la demande est importante.



Après sept années d'exercices à l'hôpital civil de Strasbourg (quatre ans en chirurgie et trois en soins intensifs dans un service de cardio), Jamila Idrissi souhaitait « se rapprocher des gens ». « La relation avec les patients est à la base du métier d'infirmière or, à l'hôpital, on a de moins en moins la possibilité de passer du temps avec

nos patients. Ce relationnel me manquait. En me déplaçant au domicile des patients, je souhaite pouvoir développer une relation de confiance, être à leur écoute. Pour des personnes isolées, le passage de l'infirmière est très important. Il faut savoir se montrer disponible et c'est ce que j'aime dans ce métier » confie Jamila Idrissi.

Un besoin d'être en phase avec l'idée qu'elle se fait de son métier mais aussi une volonté d'indépendance et d'autonomie ont poussé Jamila Idrissi à ouvrir son cabinet. « Je travaille actuellement seule mais si la demande est assez importante, une collègue pourrait me rejoindre à la fin de l'année et nous nous installerions dans

des locaux de la rue du Fossé Neuf où j'ai d'ores et déjà commencé des travaux » poursuit l'infirmière.

En attendant, Jamila Idrissi intervient tous les jours en cas de besoin.

Rendez-vous au 06 85 31 58 03.



Pierre, Josiane, Patricia, Edith et Pauline (apprentie) vous attendent dans le nouveau salon Luis Kraemer.

« En passant devant ces locaux idéalement situés et laissés vides après la fermeture de l'agence immobilière, j'ai eu un jour comme un déclic. J'avais envie d'un salon plus moderne et j'ai saisi cette opportunité. Dans celui qui était situé au 10 rue du Général Leclerc, j'avais trois coiffeuses or, ces nouveaux locaux de 125 m<sup>2</sup> étaient un peu grands. J'ai alors décidé de vendre

mes salons de Bischheim et de Schiltigheim (du 140, route de Bischwiller) et de réunir le personnel dans ce nouveau salon » confie Nelly Kraemer, propriétaire de Luis Kraemer.

Un choix motivé par la grande visibilité de ces locaux situés à un carrefour stratégique de la ville mais aussi par la possibilité d'élargir la clientèle en

réunissant des coiffeurs et coiffeuses au style différent. Dans un décor sobre, tout en lumière et en transparence, où se côtoient lustres baroques et mobilier moderne noir et blanc, se croise une clientèle de tous âges, fidèle à l'un des cinq coiffeurs de l'enseigne ou nouvellement attirée par ce nouvel espace dédié à la beauté, ouvert en non-stop du lundi au samedi.

## Un salon plus moderne

Depuis le 15 décembre 2009, le salon de coiffure Luis Kraemer a emménagé dans ses nouveaux locaux au 50, route de Bischwiller. Un salon plus spacieux dans un style baroque chic ouvert à une plus large clientèle.

### Salon Luis Kraemer

50 route de Bischwiller  
67800 Bischheim  
Tél. : 03 88 33 33 63

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h.

## Du parquet à la terrasse

Entretien, rénovation, pose de parquet ou de revêtements de sols, Frank Perrault propose ses services aux particuliers depuis juin 2009.

Après des années d'expérience dans une société, nombre de salariés ont envie de devenir indépendant, de créer leur entreprise. Mais s'installer à son compte demeure un challenge. Le nouveau statut d'auto-entrepreneur offre la possibilité à des personnes expérimentées (5 années minimum d'expériences sont nécessaires) de tenter leur chance plus aisément et de tester le marché avec une moindre prise de risques.

C'est le statut que Franck Perrault a choisi pour proposer ses services. Après une formation de menuisier en bâ-

timent, il a travaillé une 15<sup>e</sup> d'années dans des entreprises pour poser des parquets, des terrasses en bois ou des revêtements de sols. Fort de ces expériences, il a décidé de se lancer sur ce marché en s'installant en juin 2009. « Le plus compliqué est de partir de rien et d'arriver à se faire connaître. Les premiers mois ont été difficiles mais après les premiers chantiers, le bouche-à-oreille a fonctionné et depuis le début du printemps, mon carnet de commandes se remplit » explique Franck Perrault.

Parquet, terrasse, pose de cuisines, ce nouvel auto-entrepreneur



bischheimois est à la disposition de tous ceux qui ont envie de confier leurs travaux à un professionnel.

### Franck Perrault

Tél./Fax : 03 88 81 13 12  
Mobile : 06 25 06 18 44  
Mail : fperrault@estvideo.fr



Une concentration sous forme de test avant des épreuves hivernales en salle ?

## Concentration de speed skating

Le 13 mars, l'association «Bischheim Speed Skating» organisait au Parc des Sports une concentration interdépartementale de patineurs de vitesse.

Après avoir sécurisé la salle de sport avec des tapis aux endroits stratégiques (essentiellement les courbes), tracé une piste exigeante et technique et garni le bar de gâteaux «faits maison» et de boissons, l'équipe des bénévoles constituée de parents de patineurs de l'association «Bischheim Speed Skating» était parée pour accueillir la cinquantaine de patineurs de toutes catégories, du super-mini (6 ans) au vétéran. Cinq clubs alsaciens et du Doubs avaient fait le déplacement.

### Un entraînement convivial

Le but de cette concentration était de permettre à un maximum de jeunes patineurs de se tester sur des distances de fond (6 à 15 tours de piste selon les catégories), sur des distances de sprint (1 tour à 3 tours de piste suivant les catégories) et sur les courses de relais dans des conditions

très proches de celles rencontrées en compétition. Sans pression et dans la bonne humeur, privilégiant avant tout le plaisir de rouler ensemble, les patineurs ont pu mettre à l'épreuve leur technique de patinage ainsi que leur tactique en roulant dans des pelotons homogènes sur un circuit techniquement très exigeant. Les courses étaient très disputées et souvent indécises jusqu'au dernier tour. A l'issue de cette journée, les plus jeunes se sont vus remettre de petits cadeaux, offerts par des commerçants de la CUS Nord, sollicités pour l'occasion.

### Vers un projet d'envergure nationale ?

Animée conjointement d'une main de maître par les entraîneurs des différents clubs strasbourgeois, cette concentration avait aussi valeur de test pour l'avenir. En effet, depuis maintenant quatre ans, la

Fédération Française de Roller Skating a mis en place un circuit hivernal d'épreuves nationales en salle pour les jeunes catégories. De décembre à mars, ce circuit d'épreuves offre l'opportunité aux jeunes poussins, benjamins, minimes de toute la France de se retrouver et de se confronter sur des circuits et des revêtements différents. Le but étant de créer une véritable émulation au sein de chaque catégorie, mais aussi de maintenir la motivation durant la longue période hivernale.

Comme le précise Nicolas Anani, membre de l'association BSS « le gymnase du Parc des Sports de Bischheim présente toutes les garanties pour organiser une épreuve du circuit national jeunes. Le parquet offre une qualité de glisse inégalable et demande une technique de patinage toute en finesse. Par ailleurs les tribunes sont spacieuses et peuvent accueillir un

public nombreux. » Un projet ambitieux sur lequel travaille l'association et qui pourrait offrir à ce sport une plus grande visibilité et attirer de nouveaux adeptes.

Pour tous renseignements :  
[info@roller-bss.org](mailto:info@roller-bss.org) ou  
<http://blog.roller-bss.org/>



Les Libertas ont marqué l'histoire du club en devenant champion de France en 1948 et 1950.

#### Une histoire mouvementée

Au printemps 1910, quelques idéalistes férus de gymnastique se réunissent autour d'un nommé Ziegler et décident de créer leur société : « *Arbeiterturn Verein Freiheit Bischheim-Hoenheim* ». La « Liberté » est née mais les débuts sont difficiles car la concurrence est forte. Les gymnastes s'entraînent à Bischheim dans une salle aujourd'hui exploitée par une discothèque. Les premiers résultats commencent à arriver lorsque la première guerre mondiale éclate. Les activités sont mises en veille et reprendront à la fin du conflit sous la présidence de Gustave Grossholtz. Le club connaît un bel essor et verra ses effectifs augmenter régulièrement jusqu'à la seconde guerre mondiale où une nouvelle fois toutes les activités seront interrompues.



L'histoire continue et la relève est assurée par de jeunes talents.

## La Liberté fête ses 100 ans

Le samedi 29 mai au Parc des Sports, la Société de Gymnastique Liberté Bischheim-Hoenheim fêtera son 100<sup>e</sup> anniversaire. Un grand gala pour se remémorer l'histoire du club, découvrir la nouvelle génération de gymnastes et partager un moment convivial.

En 1945, Emile Wehrling fait renaître la Société mais beaucoup de membres manquent à l'appel. Le club doit tout reprendre à zéro et ne parviendra pas à retrouver le niveau des effectifs de 1939. De plus, le sport gymnique est en pleine mutation et les gymnastes doivent s'adapter aux nouvelles exigences lors des compétitions. Cependant, sous la direction du moniteur chef Alphonse Walter, les bons résultats reviennent. Charles Rothan, champion de France et son ami Jean Kustner sont sélectionnés en équipe de France FSGT et disputeront des compétitions en Pologne, Tchécoslovaquie et Roumanie.

La section de gymnastique artistique poursuivra son évolution et ramènera de nombreux podiums et plusieurs titres de champion de France FSGT par équipe.

#### Les groupes acrobatiques

Le premier groupe acrobatique « *Les Libertas* » va marquer l'histoire du club en devenant champion de France en 1948 et 1950. Invité à se produire dans la région et même au-delà des frontières, ce groupe contribuera énormément à valoriser l'image de la Liberté et fera des émules dans sa discipline. En 1955, les Pratos seront champion de France, relayés par les Libertys qui ramèneront quatre titres au début des années 80. En dignes successeurs de leurs aînés, les Rodos accumuleront les titres et les performances bientôt suivis par les Acrostyles nés en 2004.

Le 29 mai, lors de la fête du centenaire, les Acrostyles présenteront « *Piratent Rient* », un spectacle avec lequel ils ont été champions de France en 2007. « *Génération* », qui

regroupe trois générations d'acrobates du club proposera également en avant-première son spectacle préparé pour le Championnat de France GPA du 13 juin 2010.

**La gymnastique Liberté propose :**  
**La mini-gym (3-5 ans)**  
**La gymnastique artistique féminine et masculine**  
**L'acrogym**  
**La gymnastique volontaire (entretien)**

## Grand Gala Samedi 29 mai - 20h

Parc des Sports de Bischheim  
A partir de 18h (tartes flambées)  
Pour tous renseignements :  
Beatrice ou René Gebel :  
03 88 51 00 85 ou  
06 49 43 28 43  
[www.liberte-bischheim-hoenheim.com](http://www.liberte-bischheim-hoenheim.com)



Une après-midi avec les pros de la SIG

## Black Star Bischheim Avec les pros de la SIG

Dans le cadre de l'opération Promo-Basket les jeunes joueurs du Black Star ont pu participer à un entraînement organisé par la SIG sous la houlette de Frédéric Sarre (coach de la SIG) et en présence des joueurs professionnels de l'équipe.

Cette rencontre leur a permis de découvrir les installations de la SIG (salle de musculation, salle vidéo) mais également de pratiquer différents exercices dans des ateliers dirigés par les joueurs. Les benjamines en particulier ont eu droit à un atelier de tir et des conseils personnalisés de Frédéric Sarre.

Ravis de cette expérience, les jeunes sont revenus lestés de bons conseils, avec le tee-shirt de l'opération promo-basket, des autographes de joueurs et une invitation pour le match contre Paris.

### Premiers bilans

Cette saison, l'équipe senior féminine terminera à nouveau première de sa poule avec une seule défaite au compteur sur les 3 dernières années de championnat. La montée dans l'élite départementale est assurée et l'équipe se dirige vers un 3<sup>e</sup> titre consécutif de championne du Bas-Rhin et championne d'Alsace.

Les seniors 1 sont en train de batailler ferme pour se maintenir et les seniors 2 devront attendre la dernière journée de championnat pour savoir si la montée est acquise.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur le site de l'association : <http://www.bischheimbasket.fr>

### Le Black Star recrute

Si vous êtes intéressés par la pratique du basket-ball, le club recherche des garçons et des filles nés entre 1993 et 2000. Vous pouvez venir assister à des entraînements gratuits à partir du 15 mai et pour plus de renseignements : [blackstarbischheim@wanadoo.fr](mailto:blackstarbischheim@wanadoo.fr).

## Paroisse Christ-Roi

### 17<sup>e</sup> Soirée Barbecue

Samedi 12 juin  
à partir de 19h

Salle paroissiale au sous-sol de l'église - 2, rue de Reichstett à Bischheim

Cette soirée traditionnelle organisée en juin à Bischheim est l'occasion de se rencontrer et de partager des amitiés. C'est aussi la possibilité d'aider la paroisse Christ-Roi à faire face aux dépenses de fonctionnement et d'entretien de son église. Les bulletins d'inscription à la soirée seront disponibles sur les tables de presse des églises.

### Country Line Dancers

Le groupe de country Kanalwackes propose des cours de country pour débutants ou danseurs confirmés. Tous les mercredis de 19h30 à 22h. Salle du sous-sol de l'Eglise Christ-Roi

Renseignements :  
03 88 81 18 80

### Foot : le FC Ecrivains à l'honneur !

Le FC Ecrivains a reçu le 2<sup>e</sup> prix des Trophées de la Fondation du Football 2010, catégorie « Programme Vert » qui récompense les meilleures initiatives visant à sensibiliser les jeunes, les dirigeants et leur entourage aux pratiques éco-responsables.

## Association Dynamique Jeu Fête des mères

« *Ecris la plus belle lettre à ta maman* »

Du 10 au 22 mai

L'association Dynamique des professionnels de Bischheim et environs organise un jeu ouvert aux personnes de 7 à 77 ans. Pour participer, vous devez retirer un bulletin de participation chez les commerçants de l'association et le déposer avec votre lettre dans l'urne installée chez : **Giess Assurances, 29 route de Bischwiller 67800 Bischheim.** De nombreux lots sont à gagner et notamment : une console de jeux, une plaque vitrocéramique ou un repas de fête pour deux personnes.

Pour plus de renseignement : [www.dynamique-bischheim.com](http://www.dynamique-bischheim.com)

### Cheminots Roller d'Alsace

### Gala le 26 juin à 20h

### Parc des Sports de Bischheim

Programme : danses de patinage à roulettes, démonstration de country (Kanalwackes), danses orientales « *Les Hawanems* » avec le groupe Zeina.

**Cela se passe au CSF**

**Atelier « Cadre de vie »**  
(tous les 3<sup>e</sup> jeudi du mois) de 17h à 19h

Grande salle du CSF, entrée libre aux habitants du quartier.

**Point d'accueil et d'écoute jeunes**

Le mercredi de 14h à 18h (ou sur rendez-vous). Ouvert aux adolescents et aux parents.

**Le CIDFF**

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

Le **jeudi matin** de 8h30 à 11h30 : accueil, information, conseil, orientation et écoute, sans RDV autour d'une pause café et d'un soin du visage (gratuit).

**Rendez-vous festifs**

**Fête des voisins**  
(quartier des Ecrivains)

Le **vendredi 28 mai** de 19 à 22h

**Fête du quartier des Ecrivains**

Le **samedi 26 juin**

**Economie sociale et familiale**

Contact : Céline KOLB

**Atelier de cuisine**

de 9h à 14h

Martiniquaise : le jeudi 20 mai  
Caucasienne : le jeudi 3 juin  
Alsacienne : le jeudi 17 juin

Sur inscription. Tarif : atelier et repas 2 euros, repas seulement : 5 euros (adulte), 2 euros (enfant).

**Chaleur matinale**

**Le 21 mai et le 18 juin**

de 8h30 à 11h

Petit-déjeuner entre parents à la JEEP, entrée libre

**Week-end familial**

à Wissembourg **du 29 au 30 mai** (19 places):

Sur inscription : 25 euros/adulte et 20 euros/enfant

**Cours de gymnastique**

Le lundi et vendredi de 9h à 10h30. Inscription et adhésion obligatoire, 1,50 euro la séance.

**Seniors****Repas du vendredi**

**les 21 et 28 mai**

Tarif : 7,50 euros / 8 euros (sans adhésion)

**Initiative des femmes  
atelier bricolage**

Le **jeudi** de 14h à 16h. Entrée libre

**Sortie Caracalla**

le **jeudi 3 juin** (20 euros/pers.)

**Repas dansant**

**dimanche 6 juin** de 11h30 à 18h. Tarif : 16 euros/18 euros (sans adhésion)

**Halte-garderie**

Contact : Mme Schertz  
Tél. : 03 88 62 22 04

**Atelier goûter**

**les 20 et 25 mai** de 15h à 15h45

Participation de parents avec la CESF à l'élaboration des goûters des enfants (achats et préparation). Sur inscription.

**Spectacle**

**mercredi 19 mai** après-midi :  
«Les couleurs de l'eau»

**Secteur enfants (4 à 11 ans)**

**L'accueil de loisirs**  
est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h15. Activité : **Réalisation d'un film** sur les droits des enfants. Aucune inscription par téléphone.

**Le périscolaire**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 16h30 à 18h pour les primaires et de 18h à 20h pour les collégiens et les élèves de seconde.

**Artisanat et Brocante – 16<sup>e</sup> édition****Dimanche 5 septembre 2010**

Renseignements et inscription : Bureau du CASC 37, route de Bischwiller - 67800 Bischheim - Tél. : 03 88 62 01 44

**Bulletin d'inscription**

Inscriptions dans la limite des places disponibles

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Votre activité d'exposant :

Longueur désirée \_\_\_\_\_ mètres (Frais d'inscription : 4 euros le mètre linéaire)

Je joins au bulletin la somme de \_\_\_\_\_ euros en espèces ou en chèque

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2010 Signature :



### Noces d'or

Les époux Wund Eric Guillaume et Wund Elisabeth (née Klein) se sont mariés le 4 avril 1960 à Hatten et habitent dans notre commune. Ils ont fêté leurs noces d'or le 4 avril 2010

### Mariages : de mars à avril 2010

#### Date du mariage / Epoux et Epouse

20/03/2010 ZOBEL-FIEFFEL Julien Patrick Christian et MASSON Morgane | 09/04/2010 DALIPI Sunaj et SORUCU Aysun | 17/04/2010 ABDOUL Carime et PHILIPPS Jennifer Cécile Jeanne | 17/04/2010 BELHADJ Omar et CHOUKI Samira | 17/04/2010 GALLEGOS REA Moisés Adrian et BELLION Morgane Marie | 17/04/2010 LOBRY Julien et FLUCK Hélène Nadine | 17/04/2010 SIERRA Guillaume Anthony Sylvain et EGGENSCHWILLER Julie Jennifer

### Naissances de février à mars 2010

Nom(s) Prénom(s) Date de naissance | BSAÏRI Lina 05/02/2010 | WEIDMANN -- FRANÇOIS Thibaut Bernard Pascal 08/02/2010 | DIEHL Léna Alice 10/02/2010 | ANTONI -- PASTOR Diego Gino 11/02/2010 | SYLA Merina 13/02/2010 | KOFFI Marianne Ahizi 14/02/2010 | BUGDAY Abdullah Emin 17/02/2010 | LAMINAR Marwan 20/02/2010 | SAFIDINE Adel 22/02/2010 | GUILMET Louis Claude Michel 22/02/2010 | ZERARI Jeanette 22/02/2010 | MOOTHIAN Mélina Naomie 22/02/2010 | ZEMRAG Riyad 23/02/2010 | BAJRAMOVIC Mejrema 24/02/2010 | ALTIN Zehra 24/02/2010 | MAIGRET Eliore 25/02/2010 | LEUCLAIRE -- KILIAN Kellya Janis 25/02/2010 | ABY Ophélia Monnia 05/03/2010 | BERNARDO Lana 08/03/2010 | OUALHADI Yanis 08/03/2010 | JERÔME Arthur 10/03/2010 | ATTAOUI Inès 10/03/2010 | JERIR Lina 12/03/2010 | RENGER Anthony Alexandre 12/03/2010 | ALTUN Nilay 13/03/2010 | ZOUINE Imrane 15/03/2010 | LUTZ Kataryna Salomé Charlotte 17/03/2010 | KUNZ Maxence 18/03/2010 | JOUSSELIN Jade Solange Angélique 19/03/2010

| LAMAZIERE Matthieu Bernard David Jérôme 20/03/2010 | GROSS Quentin Francis Xavier 20/03/2010 | GEORGES Richard Alain 21/03/2010 | KAYSER Louise Alice 22/03/2010 | HOLWECK Lauryne Lylou 22/03/2010 | GALLEANO Ambre Sika 23/03/2010 | FRAYEH Emna 24/03/2010 | SODJI Arthur Joseph 26/03/2010 | PERIC Melissa Ginette Chantal 26/03/2010 | SCHMIDT Naël 28/03/2010 | BELAHOUEL Anisa Belinda Jeanine 30/03/2010 | MORARD Eloïse 31/03/2010 | BOILLEAU Gabriel Aurélien 31/03/2010

### Décès de février à avril 2010

#### Nom Prénom(s) Date Age

CAJAZZO Robert 01/02/2010 68 ans | ZEIGIN Eugène 02/02/2010 75 ans | MORINI Paolo 03/02/2010 79 ans | ROHFRITSCH Lucienne Joséphine 04/02/2010 76 ans | SCHOELLHAMMER Roger 08/02/2010 75 ans | BALLESTA-GONZALEZ veuf(ve) GALLEGOS-MARTINEZ Antolina 10/02/2010 76 ans | LEONHART veuf(ve) EICHHOLTZER Berthe Jeanne 11/02/2010 94 ans | LAMBS Alfred 12/02/2010 57 ans | MOSSER veuf(ve) KEMPF Aurélie Victorine Marie Emérence 15/02/2010 103 ans | ANDRES veuf(ve) WETZEL Marie 15/02/2010 90 ans | WEISS époux(se) JUNG Doris Suzanne 15/02/2010 47 ans | WANTZ Jean Georges 18/02/2010 73 ans | PAUL veuf(ve) STEFFAN René Christian Marius 19/02/2010 70 ans | NÉZET Jean Yves 26/02/2010 57 ans | STAUDT veuf(ve) SCHMITTHEISLER Juliane, Margareta 26/02/2010 101 ans | BINDER Marie-Antoinette 01/03/2010 62 ans | EL OÜRIACHI veuf(ve) OUALKADI Habiba 04/03/2010 75 ans | GERBER Gilbert Gérard 12/03/2010 72 ans | MATHIS veuf(ve) DEUTSCH Augustine Crescence 14/03/2010 104 ans | TABARY Reynald Philippe 17/03/2010 44 ans | ROUBINET Anne Marie 19/03/2010 74 ans | SCHUSTER Bernard Louis Philippe 22/03/2010 87 ans | WERNER Albert Charles 24/03/2010 75 ans | GEORG veuf(ve) GRAMPP Clémence Marie 27/03/2010 90 ans | BURKARD Alfred 04/04/2010 98 ans | REMY époux(se) NEUFELD Bernadette Annie 06/04/2010 65 ans

## Mai

### Du 2 au 23

**EXPOSITION COLLAGE, PEINTURE « PAS SAGE »** de CATHERINE MULDER. Cour des Boecklin. Dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h – samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

### Du 14 mai au 13 juin

**EXPOSITION** de 9 artistes sur le thème « **LA MAISON DE DIEU** » dans le cadre du centenaire de l'église Saint Laurent. Vernissage le 14 mai à 19h. Tous les vendredi-samedi-dimanche et le lundi 24 mai de 15h à 19h – en nocturne le samedi 5 juin jusqu'à 21h – Eglise Saint-Laurent.

### Dimanche 16

#### CONCERT DES ÉLÈVES.

École municipale de Musique. Salle du Cercle à 11h

### Jeudi 27

#### CONSEIL MUNICIPAL.

Salle du Cercle à 19 h

### Vendredi 28

#### CONCERT - MUSIQUE DU MONDE

(Ethiopie/France) – Mahmoud Ahmed, Alemayehu Esheté et le Badume's Band. Salle du Cercle à 20h30

### Samedi 29

#### - ÉLECTION DE MISS ET MISTER

**BISCHHEIM** organisée par l'OMSAL. Salle St-Laurent à 20h

#### - GALA.

Gymnastique Liberté Bischheim. Parc des Sports à 20h. (A partir de 18h tartes flambées)

## Juin

### Du 29 mai au 20 juin

#### EXPOSITION « PALIMPSESTE » DE VÉRONIQUE HAUSS-JBIL.

Cour des Boecklin. Dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h – samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

### Mardi 1<sup>er</sup>

#### CONCERT DE PRINTEMPS

de l'Harmonie Bischheim. Palais de la Musique et des Congrès – salle Erasme à 20h30



### Du 5 au 16 inclus

#### FÊTE FORAINE.

Place de la République

Samedi 5

> **INAUGURATION** de la fête foraine à 17h

> **DÉFILÉ AUX FLAMBEAUX**

organisé par l'OMSAL de 22h à minuit

Lundi 7

**JOHRMARIK** organisé par l'Association Dynamique des Professionnels de 7h à 19h

### Samedi 5 – dimanche 6

#### EXPOSITION « VERTIGES ».

Serres de Bischheim, rue du Cimetière – entrée libre. Le samedi de 14h à 23h et le dimanche de 10h à 18h. Petite restauration le samedi soir.

### Mercredi 9 juin

#### FÊTE NATIONALE DU JEU

organisée par l'ACE. Place de l'église Christ-Roi, rue de Reischett de 14h à 17h.

### Samedi 12 juin

#### BARBECUE CHRIST-ROI

à partir de 19h. Salle paroissiale au sous-sol de l'église - 2, rue de Reichstett.

### Mardi 22 – Mercredi 23 –

### Jeudi 24

**FÊTE DE LA MUSIQUE** route de Bischwiller, allée en face de la mairie devant la salle Frédéric Sali

Mardi 22 : Concert de l'Harmonie Bischheim à 20h30

Mercredi 23 : Concert du Big Band

Bischheim à 20h30

Jeudi 24 : Concert des élèves de

l'Ecole Municipale de Musique de Bischheim à 20h30

### Les 24, 26 et 30 juin

#### ATELIERS PLU

#### HABITANTS ET ASSOCIATIONS

Jeudi 24 : de 18h45 à 20h30

École At Home

Samedi 26 : de 10h à 11h45

École primaire Prunelliers

Mercredi 30 : de 18h45 à 20h30

Salle St Laurent

### Samedi 26 juin

#### GALA.

Cheminots Roller d'Alsace.

Parc des Sports à 20h.

### Lundi 28

#### COLLECTE DE SANG

organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang. Salle du Cercle de 17h à 20h

## Juillet

### Jeudi 1<sup>er</sup>

#### CONSEIL MUNICIPAL.

Salle du Cercle à 19h

## L'ÉTÉ A LA BALLASTIÈRE

### Juillet - août

Baignade surveillée de 10h à 19h

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30

#### Animations sportives

gratuites intercommunales

Bischheim – Hoenheim – water-polo

- volley – pétanque - badminton,

- speed ball – basket - tennis de table....

#### Activités bricolage et jeux de société

Renseignements

Tél. 03 88 20 83 69



# L'Harmonie Bischheim

Vous convie à son

# Concert

Direction Aimé BASTIAN, Chef associé Sylvain DEDENON

Mardi  
**1<sup>er</sup> juin 2010**  
à 20h30

Invitée d'Honneur  
**La Musique de la  
Police Nationale**

Direction Alexandre JUNG

**PALAIS  
DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS  
STRASBOURG - SALLE ERASME**

Prix des places : 10 €, 20 €

**RÉSERVATION :**

À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE  
Mairie de Bischheim / Du Lundi au Jeudi de 14h à 17h

A partir du 10 Mai / Tél. 03 88 18 01 22

À LA FNAC STRASBOURG

Tél. 08 92 68 36 22 / [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

AU PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS

le jour du concert, à partir de 19h30  
dans la limite des places disponibles

**Crédit Mutuel**  
Bischheim

**AGIPI**

**Société Alsacienne du Bâtiment**

**Alcys**  
RÉSIDENCES